# ANNETTE MONOD-LEIRIS



Annette visitant le camp de Pithiviers

Credit : Cercil

Interview conducted in Paris on September 14, 1999.

Credits : USHMM

Oral History | Accession Number: 2001.5.2 | RG Number: RG-50.498.0002

#### CASSETTE 1

Annette : Vous ne devez plus trouver plus beaucoup de témoins. La plupart des témoins sont morts.

Interviewer: Alors on va commencer par vous présenter. Alors vous êtes née...

#### Avant-guerre

Annette: En 1909.

Interviewer : Oui.

Annette : Juillet 1909 à Saint-Quentin dans l'Aisne, mon père était pasteur de Saint-Quentin.

Interviewer : Et vous avez commencé à travailler à quel âge ?

Annette: Et bien, comme tout le monde j'étais à l'école, et puis au lycée. Et j'ai commencé à travailler après le lycée. Je suis allée un an en Angleterre, parce que nos parents trouvaient que, entre les études de lycée et les études professionnelles, il fallait faire quelque chose d'autre. Et j'ai été en Angleterre à Alderley Edge pour enseigner le français dans une école anglaise, Western Chapel. Alors là, j'ai travaillé pendant un an, pour enseigner le français, pour la conversation française, puis après je suis revenue à Paris. Alors là.. euh... j'ai commencé mes études de service social, à l'école du Boulevard Montparnasse, jusqu'au diplôme d'État et après le diplôme d'État, j'ai eu un premier poste qui était à Ivry. J'étais résidente à Ivry. C'est une maison

ouvrière, pour familles nombreuses, il y avait quelques 200 familles. J'étais chargée, avec une collègue, de la protection maternelle et infantile, des soins à domicile, de créer des activités dans cette maison ouvrière. Alors ça a été mon premier poste. Donc Ivry, j'étais résidente dans la maison ouvrière d'Ivry. J'aimais beaucoup, beaucoup mon travail, et puis voilà que la guerre arrive. Au début, les enfants de cette maison ouvrière ont été expédiés. On craignait toutes sortes de catastrophes, tout au début. Enfin c'était un petit peu branlant, alors là Madame Campinchi, m'a téléphoné, m'a convoquée au ministère de la Justice.

Interviewer : Alors, qui était Madame Campinchi ?

Annette: Madame Campinchi, Hélène Campinchi, était la femme de César Campinchi. César Campinchi était le ministre de la Marine pendant la guerre. Et sa femme, Hélène Campinchi, était professeur de droit à l'école où j'ai fait mes études de service social. Elle avait diverses fonctions, elle secondait son mari au ministère de la Marine, et c'est elle qui m'a convoquée. Elle m'avait connue comme élève à l'école du service social. Elle avait la gentillesse d'avoir gardé un bon souvenir de moi. Elle m'a demandé d'entrer dans la Marine et de passer à Cherbourg pour créer un foyer de marins. Alors là, c'est la période Cherbourg, Marine.

Interviewer : Vous êtes restée combien de temps à Cherbourg ?

Annette : Eh bien, depuis le début de la guerre jusqu'à l'arrivée des Allemands. J'ai donc créé, avec une collègue, un foyer pour les matelots. Ça allait très bien. Nous étions aidées par un quartier-maître et deux matelots, pour la petite

besogne. Et nous avons demandé aux matelots qui ont commencé à venir dans cet accueil, ce qu'ils souhaitaient trouver dans le foyer, pour l'accueil le soir ou dans leur temps libre. Ils ont dit qu'ils voulaient une table à repasser et des fers à repasser. C'est la première chose qu'ils ont demandée. Parce qu'ils sont très stricts sur le pli de leur pantalon, les matelots, ils voulaient repasser aussi ce qu'ils appellent la chemisette, c'est le col bleu clair avec des galons blonds. Alors ils voulaient avant tout une table de repassage et puis faire du sport en chambre. Le sport en chambre, quand c'est la guerre [01:04:06 Inaudible] c'est le le ping-pong, il n'y avait que ça. Alors, ping-pong, table à repasser, diverses activités, et puis on leur servait des suppléments de nourriture très peu, qu'ils payaient très peu cher. Nous avions au foyer de matelots les meilleures qualités de conserves. On nous avions droit aux conserves des sous-marins. Dans les sous-marins, on veut de la nourriture de peu de volume et sans déchet. Ce sont les meilleures conserves qu'on réserve pour les sous-marins. Et nous avions droit aux vivres des sous-marins. Donc de très bonne qualité, qu'on revendait très peu cher aux matelots qui venaient passer le dimanche ou la soirée.

Interviewer : Et ces marins étaient des militaires ?

Annette : Oui [01:04:46 Inaudible] maritime qui avaient fait leur service militaire dans la Marine, et comme c'était la guerre, ils étaient rappelés, leur port d'attache était Cherbourg. Ils étaient donc à Cherbourg, ils venaient donc à Cherbourg à attendre les évènements.

Interviewer : Il n'y avait que des marins français

Annette : Oui.

Interviewer : Dans ce foyer ?

Annette : Ah oui, c'était le début de la guerre. Alors il y avait que des Français bien sûr. Il y avait quelques Anglais, mais ils avaient leur propre foyer, ils n'avaient pas besoin de la marine française. Alors avec une collègue nous avons donc créé ce foyer de marins, place d'Yvette à Cherbourg, qui a été très fréquenté, les matelots venaient très volontiers, trouvé une bibliothèque, trouvé un accueil, trouvé des suppléments de nourriture, trouvé la possibilité, si l'un d'eux avait des talents, de se montrer, de faire une petite représentation pour leurs camarades. Et nous, nous trouvions aussi de quoi animer, nous avons demandé à monsieur Levavasseur, qui était l'architecte de la garde maritime, de venir faire un exposé sur Cherbourg ancien. On tâchait de trouver des choses intéressantes pour...pour les matelots.

Interviewer: Vous habitiez sur place ?

#### Arrivée des Allemands

Annette: J'habitais Cherbourg, pas dans le foyer, non. J'habitais Cherbourg et je venais au foyer, j'assurais le service du foyer, à l'accueil du foyer. Pour les matelots qui venaient, qui avaient trouvé là un endroit d'accueil, où il y avait du papier à lettre avec entête de la marine, des enveloppes, de la chaleur, la possibilité des subvent…nourriture pas chère, de se distraire entre eux comme ils

voulaient. Alors ça allait très bien, moi je faisais pas grand-chose, ils s'organisaient entre eux. J'écoutais ceux qui avaient des choses à demander, puis créais une bibliothèque enfin, toutes une animation de foyer, ça marchait très bien. Et puis, l'arrivée des Allemands. Alors là, on nous a dit à l'arsenal, j'ai demandé à l'arsenal, on nous a dit, il faut quitter Cherbourg parce que ça va être dangereux, ça va bombarder. Vous imaginez la carte géographique de Cherbourg, on vous dit « Allez-vous en ! ». Au nord, c'est la mer à droite et à gauche. Alors allez-vous en, où aller ? Au sud c'est le siège des Allemands arrivés, au nord c'était la mer, que faire ? Nous sommes allés au nord quand même, une de mes sœurs qui était venue me tenir compagnie. Alors, nous sommes allées depuis Cherbourg vers le nord et la première ville c'est Martinvast. Martinvast possédait un château qui était le château du comte et de la comtesse de Pourtalès, à Martinvast. Je les connaissais parce que je suis protestante, eux aussi venaient au temple le dimanche, je les ai connus comme ça. Ils avaient le château de Martinvast, et ils nous avaient dit s'il y a un incident, venez vous réfugier au château de Martinvast. Alors bon, nous partons ma sœur et moi depuis Cherbourg, jusqu'à Martinvast. Ça a été terrible, il y avait des bombardements, l'arrivée des Allemands, sur un pont, un camion plein d'Anglais complètement grillés, noirs, grillés. Parce qu'un fil à haute tension était tombé sur le camion et avait grillé tout le monde. Enfin. Nous arrivons en ville, au château de Martinvast, un fossé dans lequel il y avait des Allemands qui nous ont fait signe de nous asseoir avec eux. Et nous avons pensé que peut-être ils allaient nous tuer, mais on a vu tellement de choses que ça ne nous troublait pas du tout. Alors ils nous ont invitées pour parler entre eux et nous, ils nous ont relâchées, nous sommes allées à Martinvast, au château qui était là tout près. Personne dans les salles, nous sommes descendues au sous-sol. Le comte de

Pourtalès était Maire de Martinvast depuis cinquante ans. Alors, tous les gens de Martinvast, à chaque fois qu'ils avaient un peu de peine, venaient trouver monsieur le Maire pour avoir de l'aide. Et ce jour-là, tout le village était venu, dans les souterrains du château de Martinvast. Ma sœur et moi ne trouvant personne dans le château, nous sommes allées dans les sous-sols. Alors là on a trouvé... nous étions sales, fatiquées, vous imaginez. Nous avons trouvé le comte de Pourtalès et sa femme, et leur fille en train de prendre le café noblement servi par leur valet. Et nous -sales, transpirantes, bouleversées- on nous fait asseoir dignement et on nous sert le café, ou du thé. Et tous les paysans étaient là par terre, sous la protection de Monsieur le Comte. Du moment que Monsieur le comte était là, on était protégé contre tout. Alors la comtesse de Pourtalès, supportait moins bien que son mari, elle gémissait « Hubert, Hubert encore un coup de canon! » Alors Hubert, « Ma chère amie, vous avez 70 coups de canons pour vos...non, 101 coups de canons pour vos 70 ans comme les personnes de sang royal et vous osez vous plaindre. » Elle n'a eu qu'à se taire. Alors leur fille, la comtesse d'Hauteville était là aussi. Il y avait donc tous les trois. Dès que c'était possible, on est sorti des abris, nous sommes rentrés dans le château. Nous étions dans la salle de séjour la comtesse, la jeune comtesse d'Hauteville et ma sœur et moi. Nous voyons un officier allemand galonné, qui traverse le parc et qui vient jusqu'au salon où nous étions. Il avait un revolver et une brosse à dent. Il est allé jusqu'au mur du château, en-dessous du salon où nous étions, il a ouvert le robinet, il s'est lavé les dents, lavé la figure et puis après, toujours avec son revolver, il est entré dans le salon, et nous dit « Ben voilà, c'est nous qui occupons maintenant, ce sera notre état-général, notre quartier général, on va organiser les choses, nous vous demandons de préparer pour nos officiers seize chambres demain, vous allez aménager...seize chambres pour nos

officiers. » On était occupés. Enfin si voulez, enfin tout le monde raconte, si vous voulez des détails. Bref, nous sommes restées, ma sœur et moi, tant qu'il n'y avait pas de trajet pour Paris, nous sommes restées dans la mouvance de Cherbourg, à Martinvast. Mais nous n'avons pas pu partir tout de suite. Parce qu'il y avait pas de trains, nous sommes restées là un bout de temps, très agréablement d'ailleurs dans ce château.

Interviewer: Avec les officiers Allemands ?

Annette: Oui, nous, nous avions ce qu'on avait bien voulu nous laisser, ils étaient vainqueurs, qu'est-ce que vous voulez ? Tout ça s'est passé correctement. Toujours. Et même si vous voulez une petite histoire drôle : ma sœur et moi nous nous promenions dans le parc, et nous voyons dans un étang de très beaux nénuphars. Ma sœur « Oh ! je voudrais bien en avoir ! » Elle avance, elle essaye de cueillir un nénuphar, mais elle était obligée d'entrer dans l'eau, elle avait pas de quoi. Sort d'un buisson qui était là, l'officier allemand avec beaucoup de galons, il avait des bottes, il est entré dans l'étang, il a cueilli des nénuphars et les a offerts à ma sœur. Je ne sais pas si vous imaginez ce que c'était, ma sœur était rouge, comme jamais je ne l'ai vue, elle ne savait plus que faire. Refuser cette fleur qu'un officier lui offrait, c'était difficile, mais l'officier, c'est un Allemand. Jamais je n'ai vu ma sœur aussi rouge de toute ma vie. Enfin elle était obligée d'accepter ce nénuphar donné par un officier allemand. Que voulez-vous ? On était obligé de vivre avec eux. Alors après, le temps a passé, nous avons pu regagner Paris, ma sœur et moi, au bout d'un mois, il y a eu des transports, et alors là j'ai été embauchée par la Croix-Rouge, ça a été le commencement mon activité de guerre.

Interviewer: Auparavant vous dépendiez de quelle administration ?

Annette: Je dépendais d'une œuvre tout à fait privée, j'étais donc assistante sociale à Ivry, faisant la PMI, habitant à Ivry, c'est une œuvre privée, tout à fait. D'ailleurs très très peu payée.

Interviewer: Une œuvre protestante ou...?

Annette: Non...non., ça dépendait d'une noble dame qui s'appelait la princesse de Poix. C'était une œuvre fondée paraît-il par Marie Antoinette, pour protéger les mères et les bébés. C'était très peu payé mais du travail très intéressant, œuvre privée tout à fait. Que j'ai quittée quand il y a eu la guerre et donc me suis engagée dans la Marine. Donc me voilà revenue à Paris, après avoir quitté Cherbourg. Evidemment le foyer de Marine n'existait plus et je regagnais Paris, j'allais pas rester à Cherbourg, le foyer... Alors là, je suis allée à la Croix-Rouge, et on m'a embauchée d'abord pour des services d'urgence, en particulier à Compiègne. Vous êtes beaucoup trop jeune pour savoir, mais il y avait ce qu'on appelait, la zone Nord et la zone Sud, la zone interdite. Il y a des gens qui étaient partis se réfugier depuis Tergnier, depuis Noyons, depuis le nord de la France, qui étaient allés se réfugier plus au sud. Et quand ils voulurent rentrer chez eux, plus moyen : c'était une zone interdite. Alors à Compiègne, où ils étaient bloqués, on a créé un foyer, un dortoir, quoi, pour aider ceux qui étaient là en panne, pour trouver une solution et les rapatrier.

Interviewer: Des réfugiés ?

Annette: Des Français qui avaient été réfugiés, qui voulaient rentrer chez eux, qui ne pouvaient pas, alors on a fait un foyer d'accueil dans la gare de Compiègne. Je vous passe les détails. Et aussi nous devions ravitailler les trains de prisonniers de guerre qui partaient. Alors là oui, pendant cet instant j'ai collaboré, c'est-à-dire que quand je suis arrivée à Compiègne avec une collègue, on nous a dit c'est la NSV -Nationalsozialistische Volkswohlfahrt- qui a créé un foyer d'accueil pour les gens qui passaient et pour les trains. Les gens qui étaient bloqués dans les trains, c'est la NSV qui faisait le service avec une roulante et deux prisonniers de guerre. Et la NSV - Nationalsozialistische Volkswohlfahrt- c'est donc l'organisation d'aide allemande.

#### (appel téléphonique)

J'ai collaboré avec la NSV, parce que, ils s'occupaient très bien des réfugiés qui passaient par Compiègne. Mais la Croix-Rouge m'a dit : « Allez trouver la direction de la NSV, et dites que maintenant nous sommes là, on n'a plus besoin d'eux. » Parce que c'est l'époque où on disait « Population abandonnée, faites confiance aux soldats allemands ». Alors la Croix-Rouge m'a dit, nous ne voulons plus que la NSV s'occupe de ça, allez dire à la NSV « Nous Croix-Rouge, nous sommes là et on vous remplace. » Ce qui s'est fait, alors je suis allée à la NSV, j'ai vu un personnage, qui avait un nom ronflant, il s'appelait Reich Master von Thurn und Taxis, rien que ça. Alors c'est c'est lui que j'ai vu, j'ai dit, « ben voilà, nous sommes la Croix-Rouge, alors vous NSV... » alors il a parfaitement compris, et même pendant un certain temps il assurait, pour l'équipe

que nous étions, il assurait le service tous les jours, comme pour la NSV, une roulante de café, une roulante de bouillon, pour approvisionner les trains de prisonniers de guerre qui défilaient- à et que nous tâchions d'aider. La NSV est partie et nous, Croix-Rouge, nous avons remplacé et fait le service d'urgence à Compiègne, jusqu'à ce que...

Interviewer: Est-ce qu'il y avait déjà un camp à Compiègne ?

Annette: Non. Il y avait des prisonniers de guerre, oui, le camp des prisonniers de guerre, caserne Jeanne D'arc. Évidemment Compiègne Jeanne D'Arc, vous voyez pourquoi ils étaient là. Donc c'était la caserne Jeanne D'Arc, c'était un camp de prisonniers de guerre, de Français prisonniers de guerre. Tous les jours, on nous donnait deux soldats pour nous aider, deux prisonniers pour nous aider. Comme par hasard, ils s'évadaient. On nous en donnait deux autres. Il faut dire que tout tout au début de la guerre, les Allemands avaient trop de prisonniers militaires. Ils ne savaient qu'en faire, alors on s'évadait ou on s'en allait assez facilement. On nous donnait donc, tous les jours, deux hommes pour nous aider. Tous les jours ils disparaissaient, on nous en donnait deux autres sans problème. Alors là, ça a duré un temps, puis, on est arrivé à rapatrier tout le monde, à vider ce centre d'accueil.

### Mai 1941 - Premières rafles | Pithiviers et Beaune-la-Rolande

Là, je suis retournée à Paris et puis assez vite, il y eut la question d'arrestation des Juifs. Ca a été... la date je ne sais plus, bon enfin, un beau

jour Pucheu, qui était ministre de l'Intérieur, a décidé d'arrêter les Juifs étrangers qui étaient à St-Gervais dans, ce qu'on appelait à l'époque, le ghetto de Paris, dans le quartier de la rue des Rosiers. C'était des Juifs étrangers dont certains, la plupart, ne savait pas le français, et certains ne savaient que le yiddish, même pas le polonais. Ils étaient presque tous polonais. Enfin, c'était tout à fait le ghetto. Et j'avoue que nous, nous comprenions un peu que, en temps de guerre, on arrête des étrangers qui n'avaient aucune attache raisonnable. D'ailleurs on avait arrêté les femmes anglaises, c'était pas seulement...évidemment, quand la guerre éclate il y a toute sorte de mesures à prendre. Dans les mesures, on avait arrêté, tous les étrangers séjournant à Paris ou en région, y compris les femmes anglaises. En fait ça, ça ne nous concerne pas, c'est les Juifs. Donc on arrête les Juifs étrangers et Pucheu ordonne l'arrestation, en même temps, il dit à la Croix-Rouge : « Je les ai fait arrêter, mais je serai d'accord pour que deux assistantes sociales aillent les aider dans les camps. » Voilà, il les arrête, et il dit : « Venez les faire aider. » À la Croix-Rouge, on nous dit ça. On nous dit : « Est-ce qu'il y a des volontaires pour aller dans les camps que Pucheu vient de créer ? » Alors, j'ai levé la main, j'ai dit : « Je suis volontaire ! »

Interviewer: Vous étiez à Paris à ce moment-là ?

Annette: J'étais à Paris, Croix-Rouge.

Interviewer: Et vous vous souvenez à quel moment c'était ? C'était longtemps après ? Peu de temps après ?

Annette: Attendez ! C'est donc l'arrestation des Juifs étrangers, c'était en 41 ou 42, je ne sais plus.

Interviewer: Je crois que vous m'aviez dit mai 1941.

Annette: Comment ?

Interviewer: Mai 41.

Annette: Mai 41, voilà ! Mai 41...



Pithiviers : Arrivée des hommes arrêtés lors de la rafle du Billet Vert (14 mai 1941) Credit : Cercil-Mémorial de la Shoah

Interviewer: Donc la première grande rafle de Juifs étrangers.

Annette: Une rafle pas très grande. Non. Uniquement les Juifs étrangers de la rue des Rosiers. Du quartier juif tout à fait. Alors là, oui mai 41, vous avez raison. Une collègue et moi, Yvonne Cochet et moi, nous avons été volontaires. Nous sommes parties toutes les deux pour le Loiret. Moi pour Beaune, elle pour Pithiviers.

Elle, très généreuse et très chic, à tout de suite fait un rapport contre le gestionnaire du camp de Pithiviers en disant qu'il faisait des magouilles. Alors elle a eu le tort de faire ça par écrit, elle a été renvoyée. Et moi…

Interviewer: C'est elle qui avait raison ?

Annette: Oui, mais elle avait tort de le dire par écrit. Il fallait… il faut jamais écrire, il faut dire oralement les choses. Elle a eu le tort de le mettre par écrit. Alors elle a été renvoyée. Et moi je restais toute seule, mais enfin je suis restée. Alors là, j'ai démarré les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, comme assistante sociale. Et la première chose qui m'a frappée, de nécessité, dans le camp, n'est-ce pas quand vous êtes dans un camp, il faut regarder autour de vous qu'est-ce qu'il y a à faire. J'ai regardé autour de moi et je me suis rendu compte, la première vraie préoccupation, c'était la question casher, la question de nourriture casher. Certains de ces hommes qui, je le répète, étaient étrangers - polonais pour la plupart et très peu francisés - ne voulaient pas manger parce que la nourriture n'était pas casher. Certainement vous savez ce que c'est. Même les marmites étaient impures puisqu'un jour, il y

avait un mélange de viande et de… enfin. Moi je trouvais ça un tantinet ridicule, je leur ai dit : « Ecoutez, en temps de guerre, mangez le peu qu'on vous donne. » Il n'y avait rien à faire.

Interviewer: Mais vous connaissiez les rites alimentaires avant la guerre ?

Annette: Non, j'ai appris, comme ça, par hasard, pas plus que les autres.

Interviewer: Vous n'aviez pas été en contact avec des familles juives, dans votre travail auparavant ?

Annette: Non. Très peu, dans ma maison, j'ai vu qu'une seule famille juive, on n'y pensait pas, c'était pas du tout...

Interviewer: Excusez-moi, il n'y avait que des hommes dans ce camp ?

Annette: Oui. Hommes étrangers. Et la plupart polonais et certains ne sachant même pas le polonais, parlant uniquement yiddish, très attachés aux traditions. Alors j'ai vu que la chose importante pour eux à cette époque, c'était la nourriture cacher, qu'ils refusaient de manger parce que la nourriture n'était pas casher. Je leur ai dit vous êtes un peu ridicules. Mais il y a eu un incident, certains de ces Juifs sont tombés gravement malades par manque de nourriture. Ils ont été hospitalisés, à l'hôpital de Beaune-la-Rolande, où je logeais. Une sœur dirigeait l'hôpital. La sœur s'est fait expliquer par les Juifs tombés malade d'inanition pourquoi leur nourriture casher. Elle a compris, elle s'est fait expliquer par les Juifs comment il fallait faire la nourriture cacher,

elle a acheté des casseroles neuves et elle a fait très honnêtement de la nourriture cacher, pour que ces Juifs étrangers puissent manger. Je trouve que c'était rudement pas mal. En temps de querre, une religieuse catholique, bien sûr, qui fait en toute bonne foi, en tous les détails, de la nourriture cacher pour nourrir les Juifs étrangers. Je me suis dit que j'avais rien compris, en leur disant qu'il fallait manger, il fallait au contraire changer des choses. Alors puisque j'étais convaincue, j'ai vu la direction. C'était la Gendarmerie. J'ai beaucoup aimé travailler avec les gendarmes de la Gendarmerie, beaucoup plus qu'avec les quelques officiers de la PJ. Avec les gendarmes, on s'entendait très bien. Donc, je vois le gendarme en chef et je lui ai dit : « Voilà, il faut trouver une solution. Il y en a une, c'est de donner à ceux qui sont pratiquants leur nourriture crue. La Croix-Rouge fera don d'une grande marmite et d'une grande bassine... enfin bon ... une lessiveuse et une grande marmite. Ils feront euxmême leur nourriture casher. Vous, Direction, leur donnerez leurs vivres crues, ils feront eux-mêmes leur nourriture. » Comme ça, ils ont mangé. Et puis, après, je me suis occupée aussi des questions religieuses. Ils voulaient fêter leurs fêtes de fin d'année, et je suis allée voir le grand Rabbin, à Paris, pour obtenir... qu'on leur donne le nécessaire pour fêter leurs fêtes. Je me suis rendu compte que, pour qu'ils tiennent moralement, ils devaient célébrer leur culte. Alors bon, je les ai aidés à installer le culte juif dans le camp. Moi protestante et française, j'installe...

Interviewer: Ça, c'était à Beaune-la-Rolande ?

Annette: À Beaune-la-Rolande et Drancy, la même façon des deux côtés.

Interviewer: Donc, entre mai 1941...

## CASSETTE 2



Célébration du shabbat au camp de Pithiviers, 1941 Credit: <u>Musée National de l'Immigration</u>



Intérieur d'un baraquement aménagé en synagogue dans le camp de Beaune-la-Rolande, 1942

Credit: <u>Archives du Loiret</u>

Annette: Donc mon premier travail dans le camp, ça a été d'établir la possibilité du culte juif, et pour les fêtes de Kippour, en particulier. Et qu'ils puissent avoir leur nourriture spéciale, enfin je rentrerai pas dans les détails. Mais je me suis lancée pour aider les Juifs à célébrer leur culte.

Interviewer: Est-ce que vous vous souvenez plus précisément de votre visite au grand Rabbin à Paris ? Vous avez des souvenirs ?

Annette: Oui, pas très… comment s'appelait-il¹? C'était rue de la Victoire… j'ai oublié son nom. Enfin, je l'ai vu, il fallait fournir le nécessaire pour les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Julien Weill (1873-1950)

fêtes de Kippour, et je ne devais pas moi le transporter. Puisque non juive, je ne devais pas y toucher. Alors il fallait obtenir du grand Rabbin, qu'il délèque des Juifs, pour aller jusqu'à la gare de Pithiviers et de Beaune, pour recevoir des gendarmes de Pithiviers et Beaune, des objets de culte -des gendarmes qui se faisaient accompagner par des Juifs. Alors, des gendarmes accompagnés de Juifs à la gare de Pithiviers et de Beaune, pour recevoir de la part du grand Rabbin, les affaires nécessaires pour leur culte en septembre, pour les fêtes de Kippour. Bon, ça c'était ma première activité, puis ma deuxième activité, ça a été ce que j'appelle là, les cas particuliers. Recevoir les hommes dans un baraquement mis à ma disposition, pour faire l'étude de cas de chacun, et demander à Paris, à la Croix-Rouge, ou aux oeuvres, d'aider matériellement telle ou telle personne qui en avait besoin, n'est-ce pas, liaison de famille à famille. Alors, tout ça, ça marchait pas mal. Et puis voilà l'arrestation des Juifs français. Donc, ça c'est... attendez...à quelle date l'arrestation des Juifs français ? Ceux qu'on appelait les avocats du seizième. Enfin, ça a été la création de Drancy, ça devait être octobre 41.

Interviewer: ...1941

Annette: J'étais mutée...

Interviewer: Alors on va rester...

Annette: J'étais à Beaune-la-Rolande, j'étais mutée à Drancy.

Interviewer: Est-ce que vous avez des souvenirs plus précis sur les conditions de vie à Beaune-la-Rolande.

Annette: Oui, bien sûr.

Interviewer: Vous pouvez nous en parler un petit peu ?



Intérieur d'un baraquement dans le camp de Pithiviers

Credit : Cercil Memorial

Annette: Les hommes étaient dans des baraquements avec couchettes, évidemment avec couvertures. Uniquement des baraquements, très peu de conditions d'hygiène.

Dehors, des lavabos, vous savez les demi-cylindres en zinc avec des robinets d'eau froide. Ils pouvaient donc se laver à l'eau froide, ils étaient aussi propres que possible. La nourriture, c'était évidemment médiocre, mais enfin, on ne mourait pas de faim. Et au moment des fêtes de Kippour, les oeuvres juives de Paris... comment elles s'appelaient? La colonie scolaire rue Amelot etc. ont fourni les vivres spéciaux dont on a besoin pour fêter les fêtes de fin d'année. Alors, avec un peu de ravitaillement venant du dehors des oeuvres juives, un peu de ravitaillement venant du dehors des oeuvres juives, un peu de ravitaillement venant de la Croix-Rouge, ce qui fait que, avec le nécessaire de la cuisine du camp tous les jours, c'était juste mais enfin, on ne mourait pas de faim. Il y avait juste le minimum, mais on ne mourait pas de faim.

Interviewer: Et vous habitiez où, vous ? Vous habitez...

Annette: J'habitais l'hôpital de Beaune-la-Rolande, où j'avais une chambre. Et je venais tous les jours au camp, soit à Pithiviers, soit à Beaune-la-Rolande tous les jours. Je passais ma journée dans le camp...

Interviewer: Vous preniez le train ? Où ?

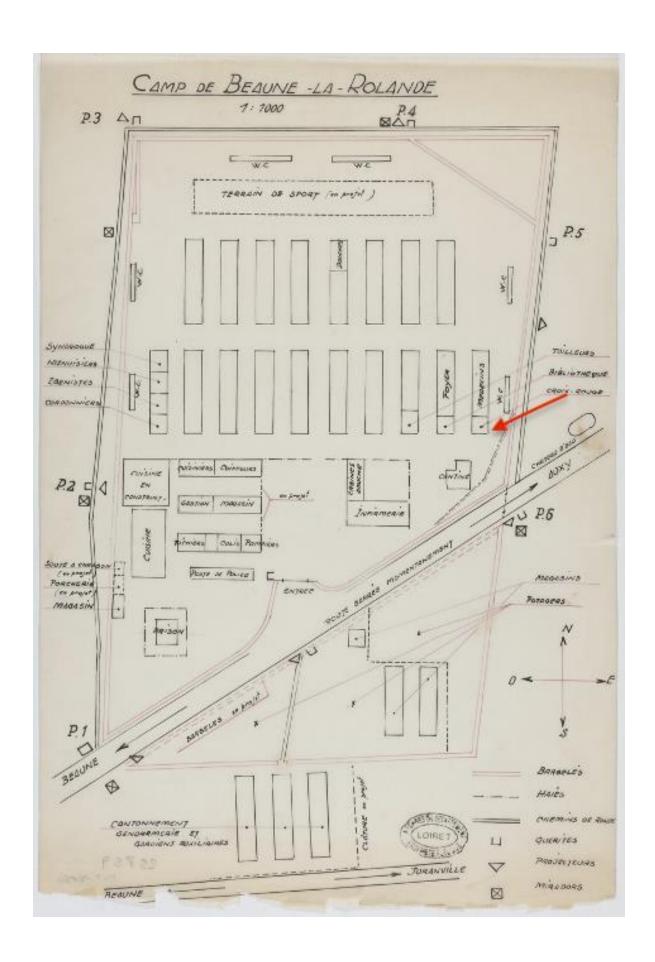
Annette: Non, il n'y en avait pas. Il y avait à pied, entre Pithiviers et Beaune, et quelques fois des occasions de voiture, mais le plus souvent à pied. J'étais jeune vigoureuse, très bonne marcheuse, je faisais Pithiviers-Beaune allègrement.

Interviewer: Et vous aviez un baraquement comme bureau pour le centre social dans les camps?

Annette: Oui. Quand je suis arrivée, je suis entrée dans les baraquements, j'étais encore toute jeune. J'avoue que j'étais un peu impressionnée par tous ces hommes qui étaient à moitié nus, qui étaient…qui m'ont paru très velus, très foncés. J'étais un petit peu mal à l'aise. Je me suis dit que c'était pas ma place d'aller dans les baraquements. Donc, je ne suis jamais allée dans les baraquements. J'ai demandé au capitaine de la Gendarmerie qui commandait le camp, de m'affecter un baraquement pour moi, comme un bureau. Et aussi deux secrétaires qui connaissaient la langue, le yiddish et le polonais, parce que je ne sais ni le yiddish ni le polonais. Et la plupart des hommes qui étaient là ne savaient pas le français, alors il me fallait un interprète. J'en ai eu deux: Goldberg et Goldstein, je disais « ce sont mes hommes en or » qui m'aidaient beaucoup, qui faisaient la navette entre le camp et mon baraquement, qui accompagnaient les hommes et puis faisaient l'interprète. Comme je ne sais pas le yiddish.

Interviewer: C'étaient des détenus ?

Annette: Des détenus oui, internés, on ne disait pas détenus en ce temps-là, on disait internés.



Permanence de la Croix-Rouge

Credit: Archives du Loiret

Interviewer: C'étaient des hommes jeunes ou plus âgés ?

Annette: Ah oui, jeunes et qui ont été très bien, qui m'ont beaucoup aidée.

J'aurais pas pu naviguer sans eux. [Inaudible] Je pouvais pas. Alors, eux

faisaient la navette et m'ont beaucoup, beaucoup aidée. Puis après est arrivé

Drancy, j'étais mutée de Pithiviers-Beaune-la-Rolande à Drancy où je me suis

installée. Alors à Pithiviers, il y avait Mademoiselle Rolland, qui était une

assistante sociale, qui habitait à Pithiviers et qui m'a succédé pour Pithiviers

et Beaune.

Interviewer: Vous vous souvenez des autres personnes qui... des autres organismes

qui travaillaient dans les camps ?

Annette: Il y avait les délégués de la colonie scolaire rue Amelot, M. Rapaport<sup>2</sup>.

Interviewer: Alors ça, c'était un organisme juif ?

Annette: Oui.

Interviewer: Il y avait un organisme protestant ?

<sup>2</sup> David Rapaport (1883-1944) Sur une dénonciation, il est arrêté au 36 rue Amelot, le 1er juin 1943. Incarcéré au fort de Romainville où il fait l'admiration de tous , il est conduit à Drancy le 6 octobre 1943 et déporté le lendemain par le convoi 60

en direction d'Auschwitz, où il mourra d'épuisement le 2 juillet 1944.

24

Annette: Non.

Interviewer: Il n'y avait que la Croix-Rouge ?

Annette: Il n'y avait que la Croix-Rouge. Alors quand est arrivé Drancy, j'ai été mutée du Loiret à Drancy. Et dans le Loiret, c'est Mademoiselle Rolland<sup>3</sup>, qui habitait Pithiviers, qui a été nommée assistante sociale pour Pithiviers et Beaune.

Interviewer: Donc une dame de la Croix-Rouge.

Annette: une dame de...

Interviewer: Enfin, une assistante sociale.

Annette: Une assistante sociale de la Croix-Rouge, Mademoiselle Rolland, qui était de Pithiviers, qui m'a remplacée quand moi j'ai été mutée à Drancy.

Interviewer: Est-ce qu'il y avait des infirmières aussi qui travaillaient avec vous?

Annette: Non.

<sup>3</sup> Madeleine Rolland (1891-1964) <a href="http://www.pithiviers.fr/fr/information/86508/grands-hommes-pithiviers">http://www.pithiviers.fr/fr/information/86508/grands-hommes-pithiviers</a>

Interviewer: Comment est-ce qu'on réglait les problèmes médicaux ?

Annette: Il y avait un médecin à Pithiviers, qui faisait Pithiviers et Beaune, j'ai oublié son nom. Il était, très, très, très bien. Il a soigné admirablement les Juifs, faisant hospitaliser à l'hôpital des sœurs le plus grand nombre possible, et les soignant très bien. J'ai oublié son nom, c'est dommage. Après il s'était illustré dans la Résistance.

Interviewer: Est-ce qu'il y avait des visites des familles ?

Annette: Oui, il y avait des visites de famille et, tenez-vous bien, il y avait même des permissions et les gens revenaient. Ils se doutaient pas de la tournure que ça prendrait.

RU/FE

# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GENERALE
DE LA

POLICE NATIONALE

Réf. P.N. II - Nº 27012

ÉTAT FRANÇAIS

26 JAN 1942 194

LE MINISTRE SECRETAIRE d'ETAT à l'INTERIEUR

à Monsieur le PREFET REGIONAL d'ORLEANS (Cabinet)

CONFIDENTIEL

OBJET : Surveillance du camp d'Israélités de PITHIVIERS.

copi gaph.

Monsieur le Commissaire Général aux Questions Juives me transmet la lettre dont ci-dessous copie, relative à la surveillance du camp d'Israélites de PITHIVIERS.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

COMMISSARIAT GENERAL AUX QUESTIONS JUIVES

C.A. X.V./O.D. N° 225 ETAT FRANÇAIS

Le I9 Janvier, 1942

. . . . . .

CONFIDENTIEL

"D'après des renseignements qui me parviennent "le Commandant du camp de PITHIVIERS laisserait beau"coup de facilités aux israélites qu'il est chargé de "surveiller.

"Les juifs iraient voir leurs femmes, principalement à l'Hôtel du Gatinais. Il leur délivrerait des

- P. N. 1716 K, D\*

/ My

"laissez-passer, et les enverrait à PARIS faire "des achats pour ses besoins personnels.

"Exemple: ces jours derniers, il a donné un "laissezipasser à un tailleur du nom de \_\_\_\_, N° ma"tricule 687, pour aller à PARIS. Il l'a fait porter "couchant au Camp n° 3, alors qu'il était permission"naise, afin que le poste de garde n'ait pas à le "porter comme tel."

Signé : Xavier VALLAT.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire enquêter discrétement sur les faits articulés et me tenir informé de la suite susceptible d'être réservée à cette affaire.

POUR LE MINISTRE

SÉCRÉTAIRE D'ETAT A L'INTÉRIEUR ET P.O.

LE PRÉFET DÉLÉGUE, DANS LES TERRITOIRES OCCUPES

DU MINISTRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INTÉRIEUR,

Per autoriostica

Credit : Archives du Loiret<sup>4</sup>

https://consultation.archives-loiret.fr/r/70/les-camps-d-internement/

Interviewer: C'est incroyable !

Annette: Oui, le capitaine [inaudible], qui commandait le camp, en tant que capitaine de la Croix-Rouge, donnait les permissions, pour les hommes pour des raisons de famille. Et ils revenaient, je veux dire « ces imbéciles », ils se doutaient absolument pas de la tournure des choses.

Interviewer: Quelles étaient leurs activités quotidiennes à ces détenus ?

Annette: Dans le camp, la propreté du camp, mais c'est tout.

Interviewer: C'est tout, il y avait pas des activités comme vous les avez décrites pour les foyers marins ?

Annette: Beaucoup moins, n'est-ce pas mais oui, je suis arrivée à créer une petite bibliothèque. Avec la rue Amelot, une petite cantine au moment des fêtes pour avoir les nourritures voulues, vous savez comment ça s'appelle, des max...<sup>5</sup> ce

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Transcription: Confidentiel « D'après des renseignements qui me parviennent le Commandant du camp de Pithiviers laisserait beaucoup de facilités aux Israélites qu'il est chargé de surveiller. Les Juifs iraient voir leurs femmes, principalement à l'Hôtel du Gâtinais. Il leur délivrerait des laissez-passer, et les enverrait à Paris faire des achats pour des besoins personnels. »

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Matzo ?

que je sais ? Alors... non, on ne pouvait pas avoir une grande activité, il n'y avait pas beaucoup de possibilités. Et puis assez vite, il y a eu donc la création du camp de Drancy. Alors là, c'était les Juifs étrangers (sic), on a dit que c'était les avocats du 16ème. Me voilà donc mutée à Drancy.



A Mademoiselle Monot (sic)
qui représente pour nous,
étrangers, la vraie France.

F. Zber<sup>6</sup>

Beaune la Rolande. Octobre 1941

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Fiszel Zylberberg dit Zber (23/6/1909) était peintre et graveur. Il résidait au 32 rue du Four dans le 6ème. Il est déporté de Pithiviers à Auschwitz le 17 luillet 1942 par le convoi 6. Sa femme, Sténia Bonder née Guta Rosenstein (24/12/1911) était membre du réseau M.O.I. et a été déportée le 3 février 1944 par le convoi 67. Ni l'une ni l'autre ne revient des camps. c.f. <a href="https://estemoins.fr/content/fiszel-zylberberg-dit-zber">https://estemoins.fr/content/fiszel-zylberberg-dit-zber</a> et <a href="https://www.mahj.org/fr/programme/zber-portraits-de-beaune-la-rolande-1941-15998">https://estemoins.fr/content/fiszel-zylberberg-dit-zber</a> et



Fiszel Zber (3ème en partant de la gauche) et ses amis de l'Académie des Arts de Varsovie circa 1936.

Tout à droite, Ilya Schor. Ilya Schor et sa femme Resia émigrent aux Etats-Unis en octobre 1941. Ils auront deux filles : l'artiste Mira Schor et la critique littéraire Naomi Schor.

Credit: Mira Schor

#### Drancy (décembre 1941- mai 1942)

Comme à Pithiviers et Beaune, j'ai voulu créer une petite étude pour tout le monde, pour faire mon bureau. Alors là, c'était ahurissant ! Moi, petite assistante sociale, sans le moindre galon, j'avais pour adjoint un Conseiller d'État, Conseiller à la Cour de Cassation, enfin des personnages extrêmement plus calés que moi. Et c'était moi qui devais organiser ça.

Interviewer: Et ça c'était des Juifs français ?

Annette: Oui, c'était les Juifs français, en particulier des avocats, un grand nombre d'avocats.

Interviewer: Vous avez des souvenirs de personnes en particulier, des noms ?



En partant de la droite : 1er Sénateur Masse et 3ème Maître Crémieux

Crédit: CC BY-SA 3.0 DE

Annette: Oui. Il y avait Pierre Masse qui était Conseiller d'État, il y avait Crémieux qui était un avocat, il y avait François Lyon-Caen<sup>7</sup> qui était avocat à la Cour de Cassation. Là, je fais un détail, François Lyon-Caen était déporté et n'est pas revenu, il avait un fils, Pierre, qui avait 3 ans quand son père a été déporté. Et je suis toujours restée en relation avec eux. Et Pierre Lyon-Caen avait donc 3 ans et il ne se souvient pas de son père. Mais, moi, je l'ai pas

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>François Lyon-Caen (né en 1905) réside 3 bvd Emile-Augier. Il sera libéré une première fois de Drancy. Il devient ensuite l'un des responsables de l'UGIF et est raflé au siège le 31 août 1943. Il est déporté par le convoi 59 du 2 sept 1943

oublié son père que j'avais eu comme secrétaire. Je suis restée en relation avec Pierre Lyon-Caen, je suis toujours en relation avec Pierre Lyon-Caen et sa femme et sa famille. C'est devenu un ami pour moi. J'ai donc connu son père, et lui, il se souvient pas, il n'avait que 3 ans, alors il aime que je lui parle de son père. Donc je suis un peu de la famille. Ça je vais le passer. Le mettre en public, peut-être pas parce que, François Lyon-Caen exerce... non, Pierre Lyon-Caen. Je crois qu'il vaut mieux ne pas mettre cette partie-là. Parce que je n'ai pas demandé à Pierre Lyon-Caen le droit de raconter ça. Je pense qu'il vaut mieux ... d'accord ? Vous éviterez ce passage-là.

Interviewer: Très bien.

Annette: Entendu ?

Interviewer: Oui.

Annette: Parce que Pierre pourrait me dire « De quel droit ? »

Interviewer: Alors, de quels autres avocats avez-vous le souvenir à ce moment-là?

Annette: De Crémieux, et de… voyons… il y en a un qui était dans le théâtre…<sup>8</sup> vous savez j'oublie, hein… j'ai 90 ans.

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> S'agit-il de René Blum (1878-1942), frère de Léon, et fondateur des Ballets Russes de Monte-Carlo ? Il est déporté de Drancy le 23 septembre 1942 par le convoi 36.

Interviewer : C'est pas grave. Donc vous avez le souvenir d'autres détenus à ce moment-là ?

Annette: Mon bureau était fait essentiellement d'avocats et d'industriels. Il y avait un chef d'entreprise. C'était assez curieux, moi j'étais une petite assistante sans beaucoup de diplômes. J'étais aidée par des gens beaucoup plus compétents que moi. Malheureusement ça n'a pas duré, j'ai été renvoyée<sup>9</sup>. On m'a renvoyée pour excès d'activité.

Interviewer: Pour excès d'activité, ça veut dire quoi ?

Annette: Oui. C'est vrai, j'avais passé des lettres, j'avais aidé, j'avais fait plus que ce qui m'était demandé, j'ai été renvoyée.

Interviewer: Renvoyée par les gens ?

Annette: Par la direction du camp, par la PJ qui était sous-entendue par les Allemands bien sûr.

Interviewer: Mais c'était des Français qui gardaient le camp à ce moment-là ?

Annette: Oui, oui.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Dans leur ouvrage *A l'intérieur de camp de Drancy*, A. Wievorka et M. Laffitte expliquent que le vice-président de l'UGIF, André Baur, demande aux Allemands les mêmes possibilités d'intervention que la Croix-Rouge à Drancy. Dannecker donne ainsi l'ordre de fermer l'antenne de la Croix-Rouge le 16 février 1942 forçant Annette à quitter les lieux. Elle est remplacée par Cécile Grinberg, assistante sociale de l'UGIF.

Interviewer: Est-ce qu'il y avait des Allemands ?

Annette: La police judiciaire. Avec les gendarmes de Beaune-la-Rolande, je m'entendais très bien. Avec la PJ de Drancy, moins bien.

Interviewer: Et il n'y avait pas de gendarmes à Drancy ?

Annette: Oui. Avec les gendarmes, quelquefois ils me passaient des choses et j'aidais. Avec la PJ, je n'ai pas eu un bon contact avec la PJ. Alors, j'ai étee renvoyée.

Interviewer: Excusez moi, il n'y avait que des hommes à Drancy à ce moment-là ?

Annette: Uniquement des hommes. Français.

Interviewer: Des Français ?

Annette: Des hommes français.

Interviewer: Donc là, votre opinion a commencé à changer puisqu'en fait...

Annette: J'ai vu que ça prenait une mauvaise tournure. Jusqu'alors, des étrangers pas en règle, c'était admissible. Mais alors là, j'ai vu la tournure que ça prenait, je ne me doutais pas. Là j'ai vu, j'étais effrayée.

Interviewer: Et vous avez...

Annette: J'ai aidé au maximum. Trop évidemment puisque j'ai été renvoyée.

Interviewer: C'était quand que vous avez été renvoyée ?

Annette: Voyons, j'ai commencé en décembre quand le camp a été créé et j'ai été jusqu'au printemps suivant. Quelle date ? Je ne sais plus. Au mois de mai, à peu près.

Interviewer: Est-ce qu'il y avait déjà eu des déportations ?

Annette: Non

Interviewer: Non. C'était avant...

Annette: Il y avait des exécutions.

Interviewer: Des exécutions ?

Annette: Oui. Quand il y avait un Allemand tué dans la rue, on prenait des otages à Drancy.

Interviewer: Vous avez un souvenir précis de...

Annette: Oui. Je me souviens d'un homme, je l'ai reçu, il dirigeait une affaire de pompes funèbres. Et il m'a donné un petit calendrier, en septembre, en disant

« C'est les fêtes juives et de toute l'année, je vous donne le calendrier. » Schneeberg¹0 [orth ?] qu'il s'appelait. « Et alors profitez-en ! » Il voulait que je fasse une publicité pour sa maison Schneeberg de pompes funèbres. Je lui ai dit, « Ben écoutez, d'abord, je n'ai pas envie de mourir. Ensuite, je ne suis pas juive, vous savez. » Il a eu un petit sourire. Bref, je souriais un peu, c'était pas très charitable. Et voilà que, le lendemain ou le surlendemain, il y avait un Allemand tué dans les rues. On a pris des otages dont Schneeberg qui est parti courageusement, vaillamment, en traînant les autres. J'ai eu honte d'avoir porté un jugement un peu hâtif sur lui.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> S'agit-il d'Edouard Schneeberg (13/4/1876) qui possédait une entreprise de pompes funèbres située au 43 rue de la Victoire ? Ce dernier n'a cependant pas été fusillé au Mont-Valérien mais déporté de Drancy par le convoi 58 du 31 juillet 1943.

decrane, en souvenir de leur père, G. H. Oestreicher, 150 fr.; Israel Waintrob, Jacques Leeb, Maurice Wimphen, Sadpovski, S. Bader, Georges Gougenheim, Hassem, Armand Mayer, Glas, Philippe Blumenfeld, Glas, Braun, en mémoire de Mme Braun, née Nelter, 100 fr.; Lazare Zuner, Bernard Raznikoff, Zeligovsky, Sinon, Foux, Hirtz, Oury, René Cohen, Mme Wahl, Mayer, 50 fr.; Rabbin Meyers, Rosenspan, 40 fr.; Napadoff, Z. Endlitz, 30 fr.; Bicker, Maurice Lischtensfein, Cerf, 25 fr.; Marx, Pessine, Lapon, Gaston Lambert, Simonin, Endlitz, Rittevski, Rabinerson, Feldblum, Rosenwald, Weingliski, Povloski, 20 fr.; Kisier Rosenwald, IS fr.; Albert Alexandre, Ralskovski, Wolff, Mme D. Cohen, 10 fr.; Doubowski, Assaraf, 5 fr.

Comité de Bienfaisance

M. et Mme Charles Guggenheim, 900 fr.; M. J. Ruff, en souvenir de Mme Adrienne Lévy-Strauss, 300 fr.; M. Don Bril, en souvenir de l'anniversaire de la mort de sa mère, 250 fr.; Anonyme, 82 fr.; M. Samet, 60 fr.; M. Paul Sauphar, de Bâle, en souvenir de M. le Grand Rabbin Haguenau, 100 fr.; Anonyme, 20 francs.

Paul Raphaël, par M. le Grand Rabbin J. Weill,

500 fr. ; Mme Benoît Lévy, 100 francs.

Souscriptions nouvettes

M. Henri Wasserman, 200 fr.; M. Max Levine, 100 fr.; M. Henri Pawlovski, M. Armand Fichgrund, 25 fr

# VIENT DE PARAITRE

# L'ANNUAIRE DES ARCHIVES ISRAELITES

RELIGIEUX, ADMINISTRATIF ET LITTERAIRE Pour l'an du monde 5691 (1930-31).

Par H. PRAGUE

### FABRIQUE DE MATSOS ET MATSOS SCHEMOURO

de qualité supérieure

# MAISON M. ET H. WEIL à Muttersholz (Bas-Rhin)

Sous un contrôle strictement religieux

Expédition soignée pour toutes destinations

Téléphone : Selestadt nº 58.

### ANNUAIRE DES ARCHIVES ISRAELITES

pour l'année 5691 (1930-31) Administratif, religieux et littéraire Prix: 7 fr. 25 franco

# ASSURANCES de toute Nature

INCENDIE - ACCIDENTS - VOL AUTOMOBILES ' TOUS RISQUES " INDIVIDUELLES - VIE - GLACES

Voir

René-Robert HARTMANN

Assureur-Conseil

9, Faubourg-Montmartre PARIS (9')

Téléphone - Provence : 59-58

### ASILE DE VIEILLARDS ISRAELITES DE LUNEVILLE

Confort moderne. — Electricite, grand jardin à la disposition des Pensionnaires, nourriture saine et abondante, chauffage central, salle de bains, etc. Eau courante chaude et froide dans toutes les chambres. pour deux personnes.

PRIX MODERES S'adresser à M. le Directeur, LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

### BUREAU OFFICIEL DES GRANDS RESEAUX FRANÇAIS MAISON DU TOURISME

Les voyageurs trouvent au Burcau Officiel des Grands Réseaux français installe a la Maison du Tourisme, 53, avenue deorge-V, a Paris, lous renseignements utiles en vue de leurs deplacements. Ils peuvent y obtenir les billets de toutes catégories qui leur sont nécessaires chemins de fer et autocars et y louer a l'avance places de luxe, places de 1%, 2° ou de 3° classes.

### L'AGENDA P.-L.-M. POUR 1931

L'Agenda P.-L.-M. pour 1931 est le vingtième d'une collection commencée en 1911 et que les bibliophiles recherchent tant pour sa belle tenue artistique et lit-téraire que pour son irréprocable typo-

teraire que pour son irreprocane expe-graphie.
D'excellents écrivains, peintres et des-sinaleurs, y ont collaboré.
Ce recueil de 300 pages, enrichi de seize hors-texte en couleurs, se présente sous couverture reliée dont les motifs orne-mentaux sont inédits comme les articles

et les nombreuses illustrations qu'il ren-

Le succès qu'il a trouvé auprès des amateurs et collectionneurs laisse pré-

Le succes qu'il a frouve auprès des amateurs et collectionneurs laisse prévoir, comme pour ses devanciers, l'épuisement rapide du tirage.

Aussi les retardataires désireux de le posséder, doivent-ils se presser pour en faire la demande.

Son prix est de 10 francs.

Il est en vente : 88, rue Saint-Lazare, à Paris, à la Maison du Tourisme, 53, avenue George-V, dans les Agences de Voyages, les Grands Magasins, les principales librairles, ainsi que dans les bureaux de ville, garés, hibliothèques et grands trains du réseau P.L.M.

Pour le recevoir à domicile, adresser au Service de la Publicité P.L.M., 20, bd Diderot, à Paris, un mandat-poste de 13 fr. 05 pour l'envoi en France et 18 40 pour l'envoi à l'étranger.

# Pompes Funèbres Israélites EDOUARD SCHNEEBERG

43, rue de la Victoire Téléph, de jour et de nuit : Trinité 88, 56, 57, 58 à 60 JUSTE EN FACE LA SYNAGOGUE

Seule Maiaon essentiellement israélite EVI ER LES CONFUSIONS

Reglement de Convois et Transports Funebres POUR TOUS PAYS

ENTREPRISE GENERALE DE MARBRERIE

MAISON DE CONFIANCE

Le Gérant-responsable : H. PRAGUE.

Imp. Centrale de la Bourse, 117, r. Réaumur, Paris.

Credit : Archives israélites de France

Archives israélites de France. Vol.92 N°04 (22 janv. 1931) - 4/4

Interviewer: On les exécutait à Drancy même ou... ?

Annette: Non non, on les emmenait au Mont Valérien.

Interviewer: Vous avez le souvenir des départs de ces otages ?

Annette: Ah non! J'étais pas là toujours, n'est-ce pas ? Schneeberg et autres, la PJ les emmenait. Moi, je ne les voyais pas partir. Mais c'était, si vous voulez, ils disaient entre eux, « le poulailler est fermé, on vient prendre une poule le jour du marché. »

Interviewer: C'est ce qu'ils disaient ?

Annette: Oui, c'est ce que les Juifs disaient. Qu'y faire ? Donc j'ai été renvoyée...

Interviewer: Attendez, vous pouvez nous décrire un peu Drancy à cette époque ?

Annette: Drancy à cette époque...

Interviewer: C'était curieux comme camp.

Annette: Oui. C'était des escaliers, des escaliers menant à des étages non terminés, en particulier, pas de revêtement de sol, n'est-ce pas ? Des aspérités, des briques qui sortaient, je ne sais pas trop quoi. Alors des escaliers, un chef d'escalier et des internés répartis dans diverses chambres. J'y suis allée le jour de mon arrivée, après je me suis dit : « C'est pas ma place. » D'abord, je peux pas aller les voir dans les chambrées, c'est impossible. Ensuite, ils sont trop nombreux. Il faut que j'organise un bureau. Alors, je ne suis plus jamais allée dans les escaliers. Il y avait des chefs d'escaliers qui représentaient tous les internés de leur étage. Et c'est eux qui venaient me dire : « Il faut voir un tel, un tel ou un tel. » C'est eux qui triaient ceux qui venaient me voir. Les chefs, c'était les chefs d'escaliers, par escalier.

Interviewer: Et là, vous étiez seule à travailler ?

Annette: Avec l'aide de mes adjoints qui étaient des avocats. Moi, simple petite diplômée d'État, j'avais des avocats à la Cour de Cassation, et autres, pour m'aider comme secrétaires.

Interviewer: Et, est-ce qu'il y avait d'autres organismes qui aidaient ?

Annette: Du dehors, oui. En particulier au moment des fêtes, du ravitaillement d'aide.

Interviewer: Donc le même que vous avez cité avant ?

Annette: C'est ça.

Interviewer: Le comité Amelot ?

Annette: La colonie scolaire de la rue Amelot, en particulier. C'est ce qui a aidé le plus.

Interviewer: Et sinon, il y avait la Croix-Rouge et c'est tout ?

Annette: Oui. La Croix-Rouge, et puis quelques œuvres juives.

Interviewer: Alors là, je repose la même question. Est-ce qu'il y avait des visites ?

Annette: Non. Mais il y avait, n'est-ce pas, les hommes dits « les avocats et gens du 16ème », une de leur peine, c'était de ne pas pouvoir avoir de chemises propres et un col propre. Ils lavaient à l'eau froide dans leur lavabo, mais ils prétendaient qu'on ne pouvait pas avoir un col de chemise parfaitement propre, si on lavait à l'eau froide dans un lavabo. Ils en souffraient. Alors avec l'aide de la Croix-Rouge, les détails ce serait trop, on a organisé un change de linge. Un camion qui venait Place Jean-Jaurès, deux fois par semaine. Les hommes donnaient leur part de linge sale, les femmes venaient Place Jean-Jaurès prenaient les paquets de linge sale, donnaient des colis, parce qu'ils avaient le droit aux colis, et remportaient le linge qu'elles lavaient et qu'elles apportaient le jour suivant. Il y avait deux ou trois jours de permanence Place Jean-Jaurès, avec des camions de la Croix-Rouge et moi.

Interviewer: C'était les femmes des détenus ?

Annette: Oui. Les femmes des *internés* -on ne disait pas détenus, on disait internés- les femmes des internés nous apportaient des colis et le linge propre et prenaient le linge sale.

Interviewer: Et vous avez des souvenirs de ces femmes ?

Annette: Oh! Des femmes... un grand nombre de femmes qui venaient pour ça. Non. Une foule, qu'est-ce que vous voulez ? Des femmes qui venaient en quantité. Elles prenaient leur colis et elles apportaient l'autre. Non, je ne peux pas me souvenir de ces femmes, que que j'y allais. Si vous voulez des petits détails amusants : j'étais aidée -le long de la berge du canal, il y avait une espèce de pavillon avec un homme qui était là pour l'aide aux noyés éventuels - et bien l'homme qui était là pour l'aide aux noyés nous aidait pour mettre les colis dans le camion et pour prendre les colis. Enfin, on faisait ce qu'on pouvait mais comme ça se présentait, vous savez.

Interviewer: Votre bureau à Drancy vous vous souvenez, il était à quel étage ?

Annette: Au rez-de-chaussée. Dans le coin qu'on appelle le château rouge, vers les toilettes. Si vous voyez le camp de Drancy, c'était tout à fait à l'extrême droite, tout au fond, dans l'angle. Là où il y avait les waters. Donc, vous voyez, il y avait mon bureau, ça donnait sur les barbelés.



Le château rouge (ou les toilettes) juste en face duquel se trouvait le bureau d'Annette à Drancy

Interviewer: Est-ce qu'il y avait des Allemands ? Vous vous souvenez d'Allemands
?

Annette: Non.

Interviewer: Il n'y avait que des Français ?

Annette: La PJ, oui.

Interviewer: Vous aviez des contacts avec ces administrateurs français ?

Annette: Oui. Pas très bons. Meilleurs avec la Gendarmerie. Il y avait PJ et Gendarmerie. Je me suis toujours bien entendue avec les gendarmes et moyennement avec la PJ. Si vous voulez un petit détail, un jour, mon bureau -c'est en décembre- mon bureau est chauffé. Eh bien tant mieux. Le lendemain, on me convoque à la PJ pour me dire « Votre bureau était chauffé hier ! C'était agréable ? Vous voulez qu'il soit chauffé aujourd'hui ? » « Oh non ! Même à l'infirmerie personne n'est chauffé, pourquoi est-ce que moi je demanderais à être chauffée ? » Alors, j'ai dit non. Là-dessus je pars et un gendarme, que j'avais connu à Beaune, me rattrape et me dit « Vous avez eu raison, vous savez ! C'était un traquenard pour dire que Mademoiselle Monod demande du chauffage quand personne n'en a. » Mais j'ai pas été prise, j'ai dit que je voulais pas de chauffage.

Interviewer: Vous habitiez où à ce moment-là ?

Annette: J'habitais Paris, j'étais dans le quartier... je faisais le trajet presque tous les jours, de Paris à Drancy avec un bus. Il y avait un bus qui m'amenait très facilement. Donc j'ai été renvoyée, j'en étais malade. D'abord, j'avais énormément travaillé, ensuite tellement bouleversée par tout ce que j'avais vu, tout ce que je prévoyais que j'ai dû prendre un moment de repos.

Camp de Vosves pour internés communistes

Et puis après, quand j'ai été mieux, on m'a expédiée de nouveau dans un camp,

mais c'est un camp de communistes. Le camp de Voves dans l'Eure-et-Loir où il y

avait des communistes français, et des Espagnols rouges réfugiés en France, et

des jeunots qui, pour délit, avaient vendus dans la rue l'Avant-Garde qui était

l'organe officiel des jeunesses communistes. Ils étaient arrêtés, et ils étaient

au camp communiste de Voves.

Interviewer: Et là les conditions de détention étaient les mêmes que ce que vous

aviez vu?

Annette: Oui. À peu près les mêmes que chez les Juifs. Mais sans déportation.

Interviewer: Sans déportation.

Annette: C'est l'essentiel, sans déportation.

La rafle du Vél' d'Hiv' (juillet 1942)

Interviewer: Et, vous avez su quand les déportations ont commencé ?

Annette: Oui. J'étais donc au camp de... dans les camps de Juifs... non, les camps de

communistes. Puis il a eu le Vel d'Hiv, alors là je l'ai su, j'y suis allée, j'ai

vu qu'on pouvait absolument rien faire sur place, il y a eu un chahut... enfin, un

46

mélange... je cherche mes mots. Tout était mélangé, aucune organisation possible.

Il y avait beaucoup trop de monde, c'était pas possible ! Mais on m'a dit qu'on

allait les orienter vers Pithiviers et Beaune-la-Rolande, qui étaient vidés par

les déportations. On avait, en hâte, déporté les Juifs étrangers de Pithiviers et

Beaune pour faire la place, pour le trop-plein du Vel d'Hiv.

Interviewer: Donc c'est à ce moment-là que vous avez su que l'on vidait les camps

Annette: Parfaitement !

Interviewer: Pas avant ?

Annette: Pas avant. Je l'ai su à ce moment-là, au moment du Vel d'Hiv, quand on a

fait de la place à Pithiviers et Beaune, pour mettre les gens du Vel d'Hiv.

Alors, je suis retournée à Pithiviers et Beaune, pour accueillir ces gens qui

venaient du Vel d'Hiv.

Camp de Voves pour internés communistes (suite)

Interviewer: On va rester peut-être, quand même un petit peu sur ces camps de

communistes.

Annette: Oui.

Interviewer: Donc vous y êtes restée peu de temps ?

47

Annette: Camps de communiste, oh j'y suis restée une année quand même. Ça allait très bien, j'aimais beaucoup mon travail. J'étais très aidée par mes... comme toujours j'avais un bureau, je prenais des hommes pour m'aider, n'est-ce pas ? Pour aller dans les baraquements, c'était pas ma place d'aller dans les baraquements.

Interviewer: Il n'y avait que des hommes ?

Annette: Que des hommes. Oui. Et ça se passait pas mal, vraiment pas mal. Il y avait des visites, il y avait des permissions, ça se passait pas mal.

Bibliothèque, cercles artistiques, enfin on créait une petite vie à l'intérieur du camp et pas de danger de déportation.

Interviewer : Et ces hommes ne travaillaient pas, on les faisait pas travailler
?

Annette: Non.

Interviewer: Non. Ils n'étaient pas soumis...

Annette: Des corvées de camps, mais c'est tout. Non. Alors j'aidais en apportant des livres pour la bibliothèque, en apportant un peu de colis de ravitaillement. Et puis, j'ai été renvoyée, vous ne devinerez jamais pourquoi. Mon secrétaire s'est évadé dans ma malle.

Interviewer: Ah !

Annette: Ben oui.

Interviewer: Mais avec votre complicité ?

Annette: Pas vraiment. Voilà, je venais périodiquement avec une malle en osier, dans laquelle on apportait des livres pour la bibliothèque ou des colis. Un beau jour, j'avais un secrétaire, qui m'aidait beaucoup, qui était très bien. Il s'appelait Léger Adolphe, il était le secrétaire d'un député communiste de Seine-et-Marne. Léger Adolphe était mon secrétaire. Et voilà j'avais donc une malle en osier dans laquelle j'apportais, entre autres, des livres pour la bibliothèque. Et il s'aperçoit qu'avec une malle en osier, il pourra en décrochant les ferrures de cuivre qui joint le couvercle et le coffre, qu'il pourrait s'enfermer tout seul. Alors un jour, j'avais laissé ma malle, parce qu'elle était à réparer, il la fait réparer, il se met dedans, il avait dit aux hommes de corvée, qu'on aille apporter la malle avec les livres de Mademoiselle Monod à la gare pour la lui expédier. Donc, des hommes, à l'insu de la direction et de moi et de tout le monde, prennent le panier, la malle, la portent à la gare de Beaune-la-Rolande, non pas de Beaune-la-Rolande, voyons... les Juifs c'est...

Interviewer: C'était dans l'Eure-et-Loir.

Annette: Oui. Voves, l'Eure-et-Loir, à la gare de Vosves. Et sa fille, qui était là comme complice, on ouvre la malle, on sort papa, on prend le billet pour papa et tout le monde s'en va. Mais la malle était là, c'était la malle de

Mademoiselle Monod. Quand Mademoiselle Monod est arrivée, on lui a dit : « Votre secrétaire s'est évadé dans votre malle, vous êtes complice ! » Et puis la PJ m'a interrogée toute la journée. C'est pas drôle de se faire interroger par la PJ, vous savez ? On a fait la reconstitution du crime, on a montré que ma malle, c'était possible. Ils voulaient m'emmener pour m'interroger à... mais, j'ai protesté, je me suis démenée. On a bien voulu me laisser. Mais j'avais plus le droit d'entrer dans le camp, j'ai été renvoyée.

Interviewer: Et ça c'était quand ? Vous vous souvenez quand c'était ?

Annette: Voyons... Non, je ne sais plus.

Interviewer: C'était avant ou après le Vel d'Hiv ?

Annette: Ça devait être après. Vous savez j'ai déjà dit toutes les choses. Mais maintenant, je vous le répète, je suis âgée, j'oublie.

Interviewer: C'est pas très grave...

### CASSETTE 3

### Drancy 1941-1942 (suite)

[début transcription 00:23]

Interviewer: Alors

Annette: C'était bien à Drancy. Un jour, j'arrive et François Lyon-Caen, mon secrétaire, m'empêche d'entrer dans mon bureau. Je dis « Mais enfin, il fait froid, laissez-moi entrer! » « Y'a un mort dans votre bureau! » « Quoi? » « Mais oui, y'a eu un mort. C'est le premier et puis il n'y a pas encore de morgue alors votre bureau, ça fait un local, alors on a mis le mort dans votre bureau. » C'était pour que j'aie envie de m'en aller. Alors, je suis entrée, j'ai vu cet homme qui était couché par terre sur une couvertures. Mes détenus, mes hommes, mes secrétaires dont François Lyon-Caen, ont mis des chaises autour avec des couvertures et j'ai fait ma permanence toute la journée pour leur dire « On ne m'a pas comme ça! J'étais décidée à faire mon travail, je fais mon travail! Même s'il y a un mort dans mon bureau. »

Interviewer : Qui était ce mort ?

Annette: Un Juif parmi les autres.

Interviewer : On a essayé de le mettre là pour vous faire partir ?

Annette : Pour que je m'en aille.

Interview: Et ça, ça venait de...

Annette : Des action de la P.J. C'est la P.J. qui avait mis ça dans mon bureau. Mais on ne m'avait pas si facilement. J'ai continué à faire mon travail.

Interviewer : Pourquoi est-ce qu'ils voulaient que vous partiez ?

Annette: Mais parce que je voyais ce qui se passait, qu'on se doutait bien que je passais des lettres. Et j'étais témoin. J'étais témoin alors j'étais gênante. Ils ont fini par me renvoyer parce que j'ai passé des lettres, c'est certain. Et c'était déjà interdit.

### Rafle du Vél' d'Hiv' et les camps du Loiret

Interviewer: Alors, on va revenir au Vél' d'Hiv. Donc, vous y allez à quel titre?

Annette: C'était un dimanche. La Croix-Rouge m'a prévenue [inaudible] Je me suis mise en tenue Croix-Rouge, je me suis précipitée mais j'ai vu qu'il n'y avait aucune possibilité d'organisation quelconque. C'était le chahut, la foule. Aucune organisation possible parce qu'il y avait trop de monde. Alors, on m'a dit « Mais on les expédie immédiatement à Pithiviers et Beaune. » Alors, je suis allée à Beaune pour préparer l'accueil, puisqu'il y avait des enfants. Pour préparer l'accueil. L'accueil comme j'ai pu. On était un petit groupe de Croix-Rouge quand même pour accueillir et installer. Alors là… je commence un peu à m'essouffler.

Interviewer : Prenez votre temps, on peut s'arrêter.

Interviewer 2 : Vous voulez un verre d'eau ?

Annette : Non, je vais me reposer une minute

[pause]

Annette : Pour organiser l'arrivée de ceux du Vél' d'Hiv', n'est-ce pas ? Alors, on a déporté d'abord les hommes donc il devait rester les femmes et les enfants. Les conditions d'installation étaient navrantes. Les enfants étaient couchés parfois à même la paille, sans paillasse. Et la peau des bébés, des enfants, c'est très sensible : ils avaient la peau abîmée tout de suite par la paille. Alors, ils avaient de la gourme, de l'impétigo, la peau abîmée. On n'a pas de quoi soigner. C'était assez lamentable de voir des enfants dans cet état parce que, assez vite, les hommes ont été déportés puis les femmes. Il y a eu une période où les enfants sont restés seuls. Alors là, ca c'est quelque chose d'épouvantable. Tant à Pithiviers qu'à Beaune. Et à Pithiviers, il y avait Mademoiselle Hautval. Mademoiselle Hautval<sup>11</sup> était de la région de Montbéliard. Elle avait été arrêtée parce qu'elle avait, bien que non juive, arboré l'étoile et alors en travers - les Allemands l'avait arrêtée à cause de ça - une bande blanche sur laquelle était écrit « Amie des Juifs ! » Elle était arrêtée comme amie des Juifs. Elle n'était pas juive du tout. Il se trouve qu'elle était protestante.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Dr. Adélaïde Hautval a été déportée à Birkenau où elle sera témoin des expériences médicales inhumaines perpétrées par Mengele. Le 18 mai 1965, Yad Vashem a reconnu Adélaïde Hautval comme <u>Juste parmi les nations</u>.



Adélaïde Hautval fut contrainte de porter son insigne quand elle a été déportée à Auschwitz. Credit: Yad Vashem

Elle était donc du pays de Montbéliard, elle a été arrêtée comme « amie des Juifs », elle s'est trouvée à Pithiviers. Elle qui était infirmière, elle a admirablement soigné les enfants qui sont morts à Pithiviers. Il y a eu une épidémie de diphtérie, il n'y avait pas assez de sérum, il y a eu des morts. Alors il y a eu des petites tombes au cimetière de Pithiviers. Alors, Mlle Hautval a fait tout ce qu'elle a pu pour les enfants mais ils ont été déportés. J'ai vu des déportations d'enfants seuls. Et on n'a jamais su exactement, une fois que les femmes ont été déportées, combien d'enfants on avait. Imaginez, vous êtes le gendarme, on vous charge de faire l'appel. Vous avez une nuée de marmots autour de vous. Vous criez « Goldberg! » Habituellement, on l'appelait Toto ou Jojo: il ne répond pas. Alors, comment est-ce que vous arrivez à faire l'appel convenablement? Il y a des enfants dans tous les coins. On n'a jamais su exactement, une fois que les parents ont été déportés, combien d'enfants restaient.

Israélites étrangers dont 875 hommes 566 femmes 504 enfants.

venant des Maisons d'arrêt de Nevers, Chalons sur Marne, Auxers Autun, Dijon, Pontarlier, Orléans, Langres, Moulins, Hauteville Bourg et diverses localités, proches de la ligne de démarcation convoyés par la Gendarmerie. La plupart de ces personnes belges et hollandais pour la plupart, avaient tenté de franchir la ligne sans laisser-passer, portant sur eux argent et béjoux. Ils ont quitté le camp quelques jours après leur arrivée.

a)-Israélites étrangers remis aux Autorités Allemandes pour être dirigés sur la frontière Lorraine : Fouille effectuée au départ par des inspecteurs de la F.J.Q.J.

Dapart du 2 Août : 940 femmes - 55 enfants

Depart du 6 Août : 42 hommes- 387 femmes- 214 enfants

b)-Pour le camp de Drancy :
Départ du 15 Août : 5 hommes -218 femmes - 1054 enfants
" 32 " :229 " - 197 femmes - 779 -d°" 25 " :205 " 135 femmes - 84 -d°-

Les convois des 2 et 6 Août étaient constitués par deux trains speciaux, wagons aménagés: 3 jours de vivres par interné, et la jours dans un wagon du train convoyé par un détachement de la Hayenne. Le convoi du 6 Août a été complété en gare de Pithiviers par un détachement de même importance venant de camp de beaune.

La constitution de ces convils a été faite en comprenant d'appro les celibataires, puis les ménages sans enfants ou

avec enfants pouvant partir avec eux.

he parteient pas: les hommes mariés à des aryennes, les Temmes mariées à des français non juirs - Néanmoins pour completer l'ellectif de certains convois, un certain nombre

President a la séparation, des mesures d'identification ont pu être prises envers les enfants : un brassard en étors portant indication des noms, prenoms, âge de l'enfant, a eté cousu sur deux de leurs effets d'habiliement. D'autre part, la Direction de la Croix Rouge Française a pu obtenir pour enacun d'eux une chainette et une piaque d'identité metallique indiquant nom, prénoms de l'enfant. Ces presentions ont permis l'identification certains de tous les enfants restes au camp; deux seulement en traitement à l'hopital au moment du départ de leurs parents n'ont pu par la suite être identifiés.

Les Enfents staient gardés et soignés par les femmes restes au camp pour le motif ci dessus indiqué, ou ayant

des enfants malades ou à l'hopital.

Rapport indiquant les mesures prises pour identifier les enfants lors du départ des femmes (août 1942)<sup>12</sup>

Credit : Cercil-Memorial

Interviewer : Ça, c'était à Pithiviers et à Beaune ? A l'été 42 ?

Annette: Oui. Et j'ai vu, en octobre 42, une déportation d'enfants seuls depuis la gare de Pithiviers. La gare de Pithiviers était surmontée par une espèce de passerelle sur laquelle il y avait un Allemand armé qui surveillait l'embarquement des enfants seuls. Les mères étaient déjà parties. Et les enfants, je me souviens, un petit, Jacquot, que j'aimais bien, dont je m'étais occupé. Alors après les autres - on les fourrait dans des wagons, vous savez, des wagons comme pour les bestiaux avec des grosses plaques qu'on pousse et ça ferme. Alors on fourre les enfants dans le train, on pousse ces grosses plaques, c'est fermé. Et il y avait un petit qui s'appelait Jacquot que j'aimais bien, il était gentil comme tout, il voulait descendre. « J'veux descendre! J'veux voir la

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> A la lumière du témoignage d'Annette et de plusieurs survivants, l'organisation a été inefficace. Par ailleurs, on peut noter les informations contradictoires concernant les parents d'enfants hospitalisés – exempts de départ et pourtant impossibilité d'identifier les enfants à l'hôpital car leurs parents avaient été déportés.

Transcription du dernier paragraphe: Préalablement à la séparation, des mesures d'identification ont pu être prises envers les enfants: un brassard en étoffe portant indication des noms, prénoms, âge de l'enfant, a été cousu sur deux de leurs effets d'habillement. D'autre part, la Direction de la Croix Rouge Française a pu obtenir pour chacun d'eux une chaînette et une plaque d'identification métallique indiquant nom, prénoms de l'enfant. Ces précautions ont permis l'identification certaine de tous les enfants restés au camp; deux seulement en traitement à l'hôpital au moment du départ de leurs parents n'ont pas pu être identifiés. Les enfants étaient gardés et soignés par les femmes restées au camp pour motif ci dessus indiqué, ou ayant des enfants malades ou à l'hôpital.

demoiselle ! » Moi, j'étais là et puis… « Non, j'veux faire pipi ! J'veux descendre pour faire pipi ! » Et puis je voyais le bout de ses doigts là. Et puis il est parti. Qu'est-ce qu'on pouvait faire ? Rien d'autre que d'être témoin.

Interviewer : Vous avez assisté à ce moment-là aux déportations d'enfants ? Mais vous aviez assisté à d'autres déportations ?

Annette: Non, j'étais pas à la gare et c'était des jours plutôt où j'étais pas là. Celle qui m'a le plus marquée, c'est cette déportation d'enfants en octobre, un jour où il faisait déjà froid, et où le petit Jacquot voulait descendre pour faire… pour être à côté de moi, quoi. Alors ce jour-là, j'ai compris que c'était l'anéantissement.

Interviewer : Que c'était ?

Annette : L'anéantissement des Juifs. Que c'était la Solution Finale, quoi.

Interviewer : Là, vous avez compris qu'ils ne reviendraient pas ?

Annette : Ah oui. Puisqu'on ne savait pas combien on en avait ! Ni le nom de chacun. Et que faire ? Etre là, être témoin et c'est tout. Oui, évidemment, c'était une période terrible. Qu'est-ce que je pouvais faire d'autre que d'être témoin ?

Inteviewer : Vous en parliez autour de vous de ce que vous voyiez ?

Annette : Oui, bien sûr.

Interviewer : Avec vos collègues ?

Annette : Oui. Mais on ne pouvait rien faire. Les Allemands ont été les plus forts, qu'est-ce que vous voulez.

Interviewer: Donc là, vous travailliez...

Annette : J'étais Croix-Rouge

Interviewer : ... à Beaune et à Pithiviers ?

Annette : Oui.

Interviewer : Jusqu'à l'automne 42 ?

Annette : Oui.

Interviewer : Et ces camps ont été vidés après ?

Annette : Oui. Le camp de Pithiviers est devenu un camp d'internés politiques, de marché noir, enfin bon des gens qui étaient condamnés pour des délits en relation avec la guerre. C'était un camp d'internés - oh, j'y suis pas allée- c'était des Français qui avaient commis des délits à cause de la guerre, de marché noir, de ce que je sais. Non, mais là, je n'y suis pas allée.

Interviewer 2 : Vous m'aviez expliqué comment la population locale avait participé, entre autres les femmes avaient participé, les histoires de bijoux etc.

Annette: Ça, c'est une chose triste et navrante. Oui, à Beaune-la-Rolande, quand il y a eu la déportation des femmes, on a demandé dans la ville des femmes pour fouiller les femmes. Et il y en a qui ont accepté. D'aller fouiller des femmes juives pour les déporter. Et qui ont accaparé une certaine… enfin ça, c'est un chapitre navrant. Est-ce qu'elles n'ont accaparé pas une certaine quantité de bijoux ? J'ai pas voulu… J'avais honte pour mes concitoyennes que ça se passe.

Interviewer : C'était des Françaises ordinaires ?

Annette : Oui, qui avaient été volontaires de la commune pour fouiller les femmes puisqu'il n'y avait que des hommes pour garder le camp. Les hommes ne pouvaient pas fouiller les femmes avant la déportation. Alors il a fallu des femmes volontaires pour fouiller les femmes. Elles ont eu tort d'être volontaires !

Interviewer 2 : Et les déportations des femmes, on leur avait expliqué qu'elles partaient ailleurs pour préparer un nouveau camp. Donc vous vous étiez posé des questions.

Annette: Parfaitement! Mais oui, nous nous sommes posé des questions parce que nous ne savions pas exactement combien d'enfants on n'avait ni le nom exact de chacun. Alors comment est-ce qu'on pouvait nous faire croire qu'ils allaient

retrouver leurs parents et qu'on ne savait pas le nom de chacun ? On se rendait compte que c'était l'anéantissement. Le jour où j'ai vu cette déportation d'enfants, j'ai compris que c'était la Solution Finale comme on l'a dit après.

Interviewer : Là, il y avait des Allemands qui étaient présents aux déportations ?

Annette : Oui, surveillées par les Allemands.

Interviewer : Vous vous souvenez de leurs attitudes ?

Annette : Ben, ils fermaient les portes sur les enfants, qu'est-ce que vous voulez ? On leur dit de fermer les portes, ils fermaient les portes. Pour moi, ça a été le jour où j'ai compris.

Interview : Et donc, après l'automne 42, vous avez travaillé où ?

Annette : Il y a donc eu les camps de communistes.

Interviewer 2 : C'est là que vous êtes allée dans l'Eure en fait. Ce que vous m'avez dit la dernière fois, c'est qu'après Beaune et Pithiviers, vous êtes allée dans ce camp de communistes dans l'Eure-et-Loir.

Annette : C'est ça. A Vosves dans l'Eure-et-Loir, parfaitement. C'était un camp de communistes. Alors là, ils n'étaient pas mal traités. Il y avait aussi des combattants de la guerre d'Espagne. Vous êtes trop jeunes mais il y a eu laguerre

d'Espagne et des volontaires français communistes qui se sont enrôlés pour la guerre d'Espagne. Alors, quand les choses se sont calmées en Espagne, eux ont été internés politiques parce qu'ils avaient été volontaires contre la France pour la guerre d'Espagne. Mais enfin là, c'est pas mon chapitre, je ne peux pas l'expliquer.

Interviewer 2 : Sur Beaune, il y avait aussi quelque chose que vous pouvez peutêtre lui raconter. Vous m'aviez parlé de l'histoire de Jackie et Rosette, je crois. Deux petits enfants, quand vous leur demandiez comment ils s'appelaient, ils s'appelaient 16 bis à Paris.

Annette : Ah oui ! Rosette et Jacquot, parfaitement ! Peu après le Vél' d'hiv', je me trouve donc à Beaune-la-Rolande m'efforçant d'organiser les choses pour les enfants. Et je cherchais alors les noms des enfants. Et un petit garçon et une petite fille, tout jeunots, se tenant par la main, je leur dis :

-Comment t'appelles-tu ?

-Rosette

-Et toi ?

-Jacquot

-Ton nom de famille ?

```
-Ah... c'est Rosette et Jacquot.
```

Voilà, Rosette et Jacquot<sup>13</sup>, c'est tout. Bons pour la déportation.

Interviewer : Vous avez des souvenirs d'autres enfants précis ?

Annette: D'une quantité d'enfants qui arrivaient à être sales, avec de la gourme, en mauvais état. On n'était pas outillés pour les soigner. C'était honteux et lamentable de voir dans quels états ils étaient. N'est-ce pas des enfants à peau fragile, mis à même la paille, ont tout de suite la peau abîmée, de l'impetigo... c'est navrant! Ces camps d'enfants, quand on n'avait pas le nécessaire pour les tenir propres. Et puis, ils ont été déportés. Mais très vite

<sup>-</sup>Où est-ce que vous habitiez ?

<sup>-</sup>A Paris au 16 bis.

<sup>-</sup>Le nom de ton papa ?

<sup>-</sup>Je ne sais pas

<sup>-</sup>De ta maman ?

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Rose (27/12/36) et Jacques (21/2/38) Fiszel qui habitaient au 16 bis rue Censier dans le 5ème arrondissement. Ils sont arrêtés avec leur mère Ruchla née Zys (12/5/11) lors de la rafle du Vél' d'Hiv puis envoyés à Beaune-la-Rolande. Ils dormaient dans la baraque 12. Ruchla est déportée par le convoi 16 du 7 août 1942. Les enfants sont ensuite envoyés à Drancy d'où Rosette est déportée par le convoi 22 du 21 août 1942. Jacques est envoyé à l'hôpital Claude-Bernard en septembre 1942 puis au centre pour enfants de l'UGIF rue Lamarck. Il est raflé à nouveau et déporté par le convoi 47 du 11 février 1943.

je me suis rendu compte de la solution finale quand j'ai vu comment on traitait les enfants.

[Fin de la transcription 03:12:37 | 12:31]

# La libération de Paris et de Drancy

[Début de la transcription 03:21:45 | 21:39]

Interviewer : Alors parlez-nous de la Libération de Paris.

Annette: Alors là, je veux bien! D'abord, la libération de Drancy¹⁴. Je dis que j'ai personnellement mon jour de gloire, celui du 17 août 44. Ça, j'oublie pas la date. Le 17 août 44, c'était un jeudi, les Allemands étaient encore à Paris mais ça n'allait plus du tout bien pour eux. Alors, la Gestapo a quitté Paris volontairement. La Police allemande a quitté Paris volontairement. C'est la Gestapo qui avait le haut-main sur les camps et les prisons. Elle est partie volontairement parce que la Wehrmacht devait les remplacer et nous savions, nous, que la Wehrmacht était beaucoup moins terrible que la Gestapo. Donc la Gestapo quitte et nous savons que les choses vont mieux. Là, le rôle du Consul de Suède, M. Nordling, qui a reçu les pouvoirs de la Wehrmacht pour libérer les camps et prisons. On l'en a chargé mais, lui, il ne pouvait pas le faire lui-même. Il a convoqué la Croix-Rouge, les responsables. On nous a tous convoqués en urgence et on nous a dit « Voilà, le Consul de Suède a le droit de libérer les camps et

<sup>14</sup> Consulter <a href="https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/18-aout-1944-liberation-du-camp-de-drancy-l-antichambre-de-la-mort">https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/18-aout-1944-liberation-du-camp-de-drancy-l-antichambre-de-la-mort</a>

prisons mais la besogne doit être faite par vous. Qui veut aller libérer

Drancy ? Qui veut libérer le Cherche-Midi ? Qui veut libérer Romainville ? etc. »

Moi, j'ai dit « Je veux libérer Drancy ! » Alors, le Consul de Suède devait en

personne installer une équipe. On a commencé par Romainville parce qu'il y avait

des condamnés à mort, Drancy parce qu'il y avait des condamnés à mort et on

craignait que les Allemands les exécutent au dernier moment. Donc, dans ces

camps-là, le Consul de Suède est parti très rapidement donc avec des Croix-Rouge

pour prendre la direction du camp et dire aux Allemands « Allez-vous en ! » Et

moi, on m'a emmenée au camp de Drancy en fin d'après-midi, le Consul de Suède et

le Président de la Croix-Rouge et moi où on a dit à Aloïs Brunner, qui commandait

le camp, qu'il allait s'en aller, que c'était moi qui le remplaçais. Mademoiselle

Monod remplaçait Aloïs Brunner pour diriger Drancy. Aloïs Brunner n'avait plus

qu'à s'en aller. Alors, il est parti et j'ai pris la direction du camp.

Interviewer : Vous l'avez vu à ce moment-là ou il était déjà parti quand vous êtes arrivée ?

Annette : Je l'ai vu s'en allant. Mais c'est tout. Il est parti bien content d'en être quitte à si bon compte.

Interviewer ; Et vous saviez qui il était à ce moment-là ?

Annette : Non. Qu'il commandait le camp, c'est tout. Non. J'ai occupé sa chambre à coucher.

### CASSETTE 4

# Libération de Drancy (suite)

Annette : Alors, le Consul de Suède et le Président de la Croix-Rouge m'installent à Drancy pour commander le camp. Mais, je ne sais pas si vous vous rendez compte, il ne suffisait pas d'ouvrir la porte. Qu'est-ce qu'il y a dehors ? Les Allemands sont encore là, il n'y a pas de ravitaillement, il n'y a pas de transports en commun. On pouvait pas ouvrir le camp et dire « Mes amis, allez-vous en ! » Alors, on leur a dit « Mes amis, voilà : vous avez le droit de partir si vous voulez mais dans Paris il y a... » Alors évidemment ils sont restés et on a organisé la libération. Nous avons mis jusqu'au dimanche compris c'était un jeudi, jusqu'au dimanche - pour organiser, vérifier que ceux qui voulaient partir avaient un point de chute, donner un colis de vivres avec ce qu'on avait trouvé dans les magasins du camp et trouver une solution pour chacun. La Mairie de Drancy nous a puissamment aidés en donnant une carte d'alimentation à chacun. Comment ils ont eu leurs cartes ? Peu importe. Enfin, la Mairie de Drancy nous a aidés et, sur place, on a organisé la libération. Parce que je vous répète, il ne suffisait pas d'ouvrir la porte, il fallait trouver une solution pour chacun. Les Allemands étaient encore à Paris. Il y avait des canons place de la République. C'était pas fini. Alors donc, on les libère peu à peu. Moi, je fais ce que je peux mais avec l'aide, bien sûr, des chefs d'escalier et de tout le monde, on organise la libération. Et le dimanche en fait après-midi, c'était à peu près fini. Donc, avec un camion de la Croix-Rouge, je vais à la direction de la Croix-Rouge et nous avons passé place de la Concorde et puis l'avenue vers les Champs-Elysées. Il y avait encore les Allemands derrière des buissons d'arbres,

armés mais ne tirant pas et le vide absolu. Rien que la camionnette de la Croix-Rouge sur cette énorme avenue où il n'y avait rien ni personne. Il y avait le Grand-Palais qui brûlait, du feu qui sortait par les fenêtres et personne ne s'en occupait. Il y avait le camion de la Croix-Rouge et moi et du vide, c'était d'un vide cette avenue. Y'avait que nous. Alors, on me dépose à la Croix-Rouge, j'ai débarqué tout ce que j'avais comme archives et puis, j'ai pu aller chez moi et dormir.

Interviewer : Les archives, c'était des archives du camp de Drancy ?

Annette : Le peu que j'avais trouvé, oui.

Interviewer : Vous avez pensé à récupérer les archives ?

Annette : Ce que j'ai pu pour le donner à la Croix-Rouge. J'étais Croix-Rouge, j'étais personnel Croix-Rouge. J'avais à rendre compte de mes activités à la Croix-Rouge.

Interviewer : C'était dans le XVIème la Croix-Rouge ?

Annette : C'était rue de Berri.

Interviewer : Donc à côté des Champs-Elysées.

Annette : Oui.

Interviewer : Vous avez des souvenirs de ces détenus, de ces internés pardon...

Annette : qui partaient ?

Interviewer : Oui.

Annette : Ben oui. Il y en a qui m'ont portée en triomphe dans la cour du camp parce que les plus anciens m'avaient connue comme assistante sociale et que j'avais été renvoyée.

Interviewer : Ah ! vous avez retrouvé des gens que vous connaissiez. Par exemple ?

Annette : Et ils m'ont portée en triomphe dans le camp, oui.

Interviewer : Vous vous souvenez de personnes précises ?

Annette : Je ne me souviens pas des noms.

Interviewer: Donc il y en a qui étaient restés à Drancy pendant tant d'années.

Annette : Pas les meilleurs. Ceux qui avaient trafiqué pour être à des postes de responsabilité et qu'on ait besoin d'eux. Alors vaut mieux ne pas dire de noms. C'étaient des combinards ceux qui étaient restés.

Interviewer : Donc qui étaient à des postes de responsabilité dans le camp et ça les protégeait de la déportation ?

Annette : Exactement.

Interviewer: Il y avait beaucoup de monde encore à Drancy?

Annette : Oui, même des enfants.

Interviewer : Des femmes ?

Annette : Oui. Et je me souviens que la première chose qu'on m'a emmenée à faire [était] de faire sortir un homme qui était au cachot pour je ne sais quel méfait.

Interviewer : Il y avait un cachot à Drancy ?

Annette : Oui, quand il y avait des punitions pour je ne sais pas trop quoi. Il y en a un qui y était. On m'a dit la première chose c'était d'aller le libérer.

Alors on a été le libérer. Et puis après, je suis restée dans un bureau, n'est-ce pas ? J'ai organisé la libération mais une espèce de secrétariat pour que chacun ait les papiers voulus. Je me répète mais il ne suffisait pas d'ouvrir la porte.

Interviewer : Vous vous souvenez des conditions à ce moment-là ? C'était la même chose que ce que vous aviez connue ?

Annette : Ben, toujours de l'anxiété parce qu'il y avait encore des déportations. Alors c'était les rescapés qui restaient là. Et qu'il a fallu libérer. Comme je vous dis, on a mis jusqu'au dimanche avant de les libérer tous.

Interviewer: Vous étiez combien pour faire ce travail?

Annette : L'équipe ? Il y avait la Mairie de Drancy, d'un secours inestimable, et puis les chefs d'escalier. J'avais embauché tous les chefs d'escalier bien sûr, il fallait les employer eux-mêmes.

Interviewer: Donc ils sont partis le dimanche. C'était le 20 ?

Annette : Le 17 août, c'est la libération, un jeudi, et c'est le 20. Les Allemands étaient encore à Paris. Ils ont quitté Paris le 21 seulement. La Gestapo a quitté en premier puis la Wehrmacht ensuite. La Gestapo, c'était la police. C'était les terreurs. Alors qu'avec l'armée, ça pouvait aller.

Interviewer: Donc il restait que des gardiens français à Drancy, des gendarmes?

Annette : Oui, des gendarmes. Certainement qu'ils nous ont aidés pour libérer.

Mais la libération, c'était une question de secrétariat, d'avoir les papiers

voulus. On peut pas être lâché dans Paris, en temps de guerre, comme ça avec rien

dans les poches.

Interviewer 2 : Vous avez dormi là-bas, c'est ça je crois l'histoire.

Annette : Oui. On m'a indiqué où était le bureau de Brunner et j'ai logé dans la chambre de Brunner, dans le lit de Brunner. J'ai trouvé de la soupe et de la crème au chocolat.

Interviewer : Vous les avez mangées ?

Annette: Oui, j'avais faim. Ben oui, ça a été un grand jour. Alors après, les Allemands ont quitté Paris. Alos, le jour de l'arrivée, c'était beaucoup plus tard, mais le jour de l'arrivée de De Gaulle, bien sûr j'étais avec la Croix-Rouge sur l'avenue des Champs-Elysées. On a vu arriver De Gaulle et puis tous ceux qui suivaient. Alors on hurlait. « C'est lequel De Gaulle ? » « C'est le plus grand ! C'est le plus grand !» Evidemment, au milieu de tous les autres, il paraissait beaucoup plus grand. Bidault, à côté, paraissait tout petit. Et nous, nous étions chargés de faire la haie le long du trottoir, en tant que Croix-Rouge, pour empêcher la foule d'aller jusqu'à De Gaulle.



### Georges Bidault (à gauche) et Charles De Gaulle Credit: Wikimedia Commons

Interviewer : Donc vous étiez sur les Champs-Elysées en tant que Croix-Rouge ?

Annette : Oui, à faire la haie le long du trottoir pour contenir les gens qui hurlaient de joie.

### Le Lutetia



Credit: Lutetia

Interviewer 2 : Il y avait une partie intéressante que vous pourriez lui raconter, enfin c'est le dernier souvenir que j'ai de quand on avait discuté : vous m'aviez expliqué que vous en aviez recroisé quelques-uns au Lutetia après. Des gens que vous aviez croisés à Beaune.

Annette : Oui, le Lutetia c'est l'hôtel qui est près du Bon Marché. Vous voyez ça ?

Interviewer : Oui, bien sûr.

Annette : Et bien l'hôtel Lutetia pendant la guerre était aux Allemands qui faisaient toutes sortes de choses de luxe - réceptions et autres - et quand les Allemands ont été chassés, l'hôtel Lutetia est devenu centre d'accueil pour les déportés rapatriés. Alors là, j'y suis allée en tant que Croix-Rouge pour aider à l'accueil des rapatriés. Certains dans un état épouvantable qui avaient encore leur pyjama rayé bleu et blanc. Et certains dans un état absolument pitoyable. On les a installés au mieux dans les chambres de l'hôtel Lutetia et il y en a qui supportaient plus d'être dans un lit. Ils voulaient dormir par terre sur des journaux. Dans des lits, ils pouvaient plus après tout ce qu'ils avaient passé. Et naturellement, certains étaient bien malades. Y avait du typhus. On a tous été vaccinés contre le typhus parce qu'ils rapportaient toute sorte de maladies. Ils étaient rapatriés dans un état lamentable. Et certains, il fallait les mettre à l'hôpital. On pouvait pas les donner aux familles tout de suite. Puis, il y avait un grand tableau en bas où ceux qui avaient des déportés pas revenus mettaient les noms pour que les rapatriés, s'ils les avaient connus, puissent donner des nouvelles. Et, en effet, des mes hommes de Pithiviers et Beaune, j'en ai revu UN

seul mais qui m'a raconté des choses tellement horribles que j'aime autant pas les raconter.

Interviewer : Alors qui était cet homme ?

Annette : C'était un de mes internés qui avaient été à Beaune-la-Rolande quand j'y étais. Il avait été déporté comme tout le monde et, par miracle, il avait été rapatrié.

Interviewer : Vous vous souvenez de son nom ?

Annette : Epstein.

Camp de Beaune-la-Rolande
N° D'ORDRE MIL
NOM Costejn Leiba
Fils de Spreichne Et de Serrah Rozowski
Date de naissance 18.16.1903 Lieu Fol.
Nationalité Polourise  Profession Toppographe  Arte en France en 1924
Situation de famille  Celibratione
Adresse avant l'internement  41. Rue de Junkergne  Paris 9e

Pièces d'identité
Ausht 49235
Plere à Ebeusee (Autole) le 6/5/45
de 2575745
Motif d'internement con sur 26/5/45
on minimum contra
l'économie nationale."
Autorité signataire de la décision dont il
fait l'objet
Réfective de Oblice u
James of Same
Date d'arrivée Marthault
Date d'arrivée
1 4 MAI 1941
MUTATIONS
Bransfere à Filhings le 4-7-62
Pransféré à Rithings le 4-7-62 Penses aux et 6 le 17-7-62
V

Credit : Convois du Loiret

https://convoisduloiret.org/deporte/408-epsztejn-lejba/

Interviewer : Et il est revenu ?

Annette : Oui. Il m'a raconté ce qui c'était passé pour les autres.

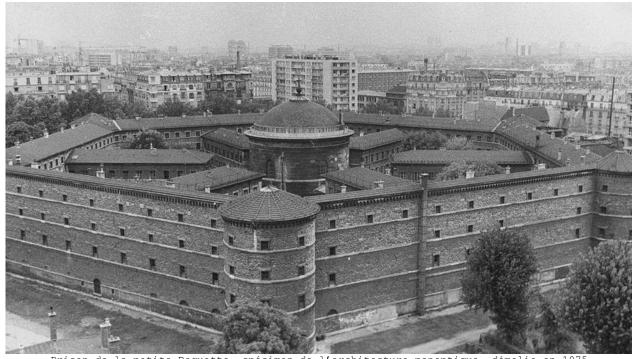
Interviewer : Il était dans quel camp vous savez ? Il a été déporté à Auschwitz ?

Annette: Oui, Auschwitz probablement.

Interviewer : Donc là, il est est revenu et vous le retrouvez

Annette : Oui, je l'ai retrouvé à l'hôtel Lutetia. Le seul. De tous ceux que j'avais connus à Pithiviers ou à Beaune, je n'ai vu revenir que celui-là. Mais il y a eu d'autres revenus que je n'ai pas vus. Mais je n'ai vu que lui.

## La prison de la Petite Roquette



Prison de la petite Roquette, spécimen de l'architecture panoptique, démolie en 1975

Credit : CNC

Interviewer : Et comment vous avez été nommée à l'hôtel Lutetia ?

Annette: Par la Croix-Rouge et aussi j'avais été un temps assistante sociale à la Roquette où Agnès Bidault, la sœur de Georges Bidault, avait été internée comme détenue politique. Et Agnès Bidault a contribué à l'organisation de l'accueil à l'hôtel Lutetia et c'est Agnès Bidault, que j'ai connue à la prison de la Roquette, qui m'a fait venir à l'hôtel Lutetia.

Interviewer : Elle a été déportée elle aussi ?

Annette: Non, elle est restée à la prison. On l'a camouflée en droit commun...

c'était la solution quand des femmes étaient « politiques » en prison, on leur

trouvait un délit de droit commun pour qu'elles soient « droit commun » et donc

conservées à la prison et pas déportées. Et c'est ce qu'on a fait pour Agnès

Bidault. On l'a transformée en « droit commun ». Je sais plus quel délit on lui a

trouvé.

Interviewer : Ça, c'était une prison de femmes à la Roquette ?

Annette : Oui. C'est démoli. Ça n'existe plus.

Interviewer : Et là, vous y étiez passée au même titre que vous l'étiez à Fresnes

Annette : Toujours.

Interviewer : Croix-Rouge toujours pour faire le même travail. Vous avez d'autres souvenirs sur la prison de la Roquette ?

Annette : Que c'était tenu par des sœurs, que c'était vraiment ahurissant de tenir des sœurs aussi longtemps dans une telle atmosphère parce que les sœurs, de la communauté de Marie-Joseph je crois, ne sortaient jamais. Elles sortaient quand il y avait une mort pour accompagner leur sœur qui était morte. Mais elles ne sortaient jamais. Elles étaient des années sans sortir de la prison. Alors les sœurs étaient encore beaucoup plus détenues que les détenues. Ce qui fait que, quand par hasard il y avait une fête pour les détenus, les sœurs étaient toutes friandes de joie. Une petite histoire : il y avait - comment est-ce qu'il s'appelait ? Pas des marionnettes... vous savez quand on est vieux... Il y avait un aumônier dans l'Est qui faisait des spectacles dans les prisons pour les détenus. Et, il vient faire des spectacles à la Roquette. Naturellement, tous les détenus étaient invités pour ces spectacles et les sœurs aussi. Et les sœurs joyeuses d'avoir un spectacle, d'avoir une scène ! Alors, un jour sur la scène, il y a un jardinier, une jardinière qui se passent des bouquets de fleurs, des déclarations d'amour par-dessus le mur. Alors, la sœur qui était à côté de moi me pousse comme ça, « Vous allez voir, ils vont faire l'amour par-dessus le mur ! » Quand on entend une sœur qui vous dit ça, on est plutôt suffoqué. Non, elles sortaient jamais les sœurs. Alors, c'est elles qui étaient surveillantes. Il y avait du personnel administratif pour les questions administratives mais pour veiller sur les détenus, les faire travailler, les surveiller la nuit, c'était des sœurs. Qui étaient bien, qui faisaient tout ce qu'elles pouvaient mais qui étaient déformées. Mais je m'entendais bien avec elles.

Interviewer : Vous vous souvenez de votre rencontre avec Agnès Bidault ? Vous l'avez rencontrée à la prison ?

Annette : A la prison de la Roquette et puis ensuite, comment elle m'a retrouvée je ne sais pas, elle m'a demandée vers l'hôtel Lutetia. C'était elle la patronne de l'hôtel Lutetia.

## Le Lutetia (suite)

Interviewer : Vous êtes restée combien de temps à l'hôtel Lutetia ? Vous êtes restée longtemps ?

Annette : Autant que des déportés sont arrivés. Pas très longtemps, non.

Interviewer : Quelques semaines ?

Annette : Oui. C'était très fatigant. On se faisait tous vacciner contre le typhus.

Interviewer : Vous avez accueilli les gens aussi à la gare ou uniquement à
1'hôtel ?

Annette : Non, uniquement à l'hôtel.

Interviewer : Donc, vous les accueilliez pour...

Annette: Oui, toute une équipe. Y avait pas que moi bien sûr! J'ai jamais fait les choses toute seul, c'était toujours en équipe. Oui, alors il y avait une équipe à l'hôtel Lutetia, une ronde parce qu'il fallait quelqu'un jour et nuit, n'est-ce pas ? Il y avait des roulements et des rondes parce qu'il fallait être là même la nuit. Il y en a qui étaient malades. Il fallait surveiller aussi, il y en a qui ne savaient plus se coucher, qu'il fallait aider beaucoup.

Interviewer 2 : Je sais qu'elle n'est pas très… c'est quelque chose qui vous touchait beaucoup mais la dernière fois vous m'aviez raconté ce que ce détenu, ce déporté vous avez raconté. Vous êtes sûre que vous ne voulez pas en parler ? Parce que c'est important malgré tout dans l'histoire.

Annette : Oui. C'est tellement horrible. Vous croyez qu'il faut le raconter ?

Interviewer 2 : Moi, je trouve que c'est important.

Annette: Bon. Un de mes hommes en or, puisque j'avais des hommes en or dans les camps, qui s'appelait Epstein je crois… lui seul, je l'ai vu revenir. De tous les hommes que j'avais connus à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, j'en ai vu revenir un. Tous les autres gazés, brûlés. Alors, nous nous sommes reconnus et il voulait se confier, il voulait raconter. Et il m'a dit qu'il était déporté à Ravensbruck, je ne sais plus où il était déporté, et il m'a dit: « Nous avions faim.

Tellement faim. Vous pouvez pas savoir ce que c'est d'avoir faim, la façon dont nous avions faim. Et, écoutez, je vous le dis mais… j'en ai vu qui mangeaient le cœur et le foie des cadavres. Je vous jure, Mademoiselle, j'en ai jamais mangé mais quand ils le faisaient griller, ça me faisait tellement envie. » Après tout,

on ne peut pas porter jugement. Il en était bouleversé de me raconter ça mais ça le défoulait de me raconter, vous voyez ? « Ca me faisait tellement envie ! Mais j'en ai jamais mangé ! » Après tout, les morts aidaient les vivants à survivre.

Interviewer : Il vous a raconté d'autres choses ?

Annette : Les massacres dans les camps de déportés.

Interviewer : Mais ça, vous le saviez à ce moment-là ?

Annette: J'ai appris par les rapatriés, peu à peu. Je m'étais rendu compte que ça allait très mal le jour où on a déporté des enfants seuls. La déportation en octobre de Pithiviers quand on a embarqué des enfants seuls. Ce jour-là, je me suis rendu compte que c'était ce qu'on a appelé la Solution Finale. Pour déporter des enfants dont on ne sait même pas l'identité hein ? On sait bien qu'on ne pouvait pas croire qu'ils allaient retrouver leurs mères. Ce jour-là, j'ai compris.

Interviewer : Donc là, vous avez appris les récits des chambres à gaz, ce qui s'était passé ?

Annette : Oui, comme tout le monde par les rapatriés.

Interviewer : Ça, c'était au printemps 45 ?

Annette : Oui.

Interviewer : Après l'ouverture des camps ? Au mois de mai, mai-juin. Mais il n'y avait pas que des Juifs qui revenaient ?

Annette : Ah non, il y avait ceux qui avaient travaillé pour la Résistance...

Interviewer : Il y avait des résistants

Annette : Oui, des résistants et des Juifs. Toutes les catégories. Surtout des résistants.

Interviewer: Oui, eux ils revenaient. Ils revenaient plus nombreux que les Juifs.

Annette : Oui, les Juifs, il en est revenu très peu, très peu, très peu.

Interviewer: Et il y avait des familles qui venaient chercher...

Annette : Il y avait un grand tableau avec le nom de ceux qu'on recherchait.

Il suffit de parcourir les couloirs du Lutétia pour voir 5 ou 6 anciens rayés au crânes rasés encore pâles et exténués qui circulent devant une immense galerie de photographies, des centaines et des centaines de photos accrochées aux murs. Tous ces visages d'absents perdus dans l'immense tourmente regardent de leurs yeux de jadis, de leurs yeux gais d'« avant », avec le sourire de la vie et de la jeunesse, photos de mariage ou de vacances, qui regardent de leurs pauvres yeux de papier si on va les reconnaître, si on les a vus une fois, un jour, si on va dire ce qu'on sait d'eux, dernier fil d'espoir, et c'est le symbole de cette guerre, ces rangées de photos de disparus devant lesquelles circulent quelques survivants!

Bulletin du Service Central des Déportés israélites », n°9, Juillet 1945. © S. Jessua-Amar

En particulier, j'y ai vu Mme Getting<sup>15</sup> Elle était une organisatrice d'assistantes sociales. Elle avait créé ça à l'hôpital. Elle était juive. Elle était obligée de porter l'étoile. Elle travaillait beaucoup pour la Croix-Rouge. Elle a été déportée comme juive. Et son fils est resté à Paris. Elle, elle n'est jamais revenue. Et son fils a mis un écriteau à l'hôtel Lutetia pour demander si quelqu'un avait vu sa mère. Mais on n'a jamais rien su. Alors, je me souviens d'elle avec émotion. C'était une très noble dame, qui avait du personnel, qui était genre aristocrate, très haut perchée, un peu dédaigneuse pour nous les petites assistantes ordinaires. Quand on a porté l'étoile, ça a été terrible pour elle. Elle n'osait pas sortir seule. J'ai été l'accompagner la première fois. Et puis, il y a eu ce qu'on appelait l'UGIF. Vous avez entendu parler de l'UGIF?

\_

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Joséphine Getting (née Rothschild) est la créatrice du service social dans les hôpitaux. Au sein de l'UGIF, elle est responsible du service 42 qui est celui de l'Enfance. Elle est arrêtée le 30 juillet 1943 au siège de l'UGIF. Elle est déportée par le convoi 59, le 2 septembre 1943. <a href="http://www.cedias.org/index.php?lvl=cmspage&pageid=4&id\_article=317">http://www.cedias.org/index.php?lvl=cmspage&pageid=4&id\_article=317</a>

Bon. Elle a travaillé à l'UGIF et moi, j'ai fait de la liaison entre l'UGIF et les camps parce que l'UGIF donnait du ravitaillement au moment des fêtes, de Kippour et autres, donnait du ravitaillement pour les camps et l'UGIF n'avait pas le droit de circuler dans les camps. Je faisais la navette, moi, pour l'UGIF vers les camps. De cette façon-là, je suis restée en relation avec l'UGIF qui, entre parenthèses, me donnait un peu d'argent pour les trajets que je faisais, parce que la Croix-Rouge me payait très peu et j'avais très faim. Enfin bon. (...) Mme Getting a beaucoup travaillé pour l'UGIF, elle a organisé, elle était très bien. Puis elle a été arrêtée et déportée. Et son fils a essayé d'avoir des nouvelles. On n'a jamais rien su. Et je prends ça avec pitié. Dans l'état dans lequel on l'a certainement mise, cette dame - quand son mouchoir tombait à côté de son lit, elle demandait de le ramasser - tout à fait la grande dame, un peu dédaigneuse pour nous, quand je pense dans quel état elle était mise. Elle qui avait toujours besoin des soins de sa femme de chambre. On n'a jamais eu de nouvelles.



Joséphine Getting Credit : CEDIAS-Musée Social

Interviewer : Vous avez d'autres souvenirs qui sont liés à l'UGIF ? Vous vous souvenez d'autres gens qui travaillez à l'UGIF ?

Annette : Mme Horvilleur<sup>16</sup> qui a été déportée et n'est pas revenue. Je me souviens très peu des noms. On essayait d'oublier les noms, vous savez, pour ne pas les donner si on était arrêtés.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Thérèse Horvilleur (née Garfunkel) réside au 123 rue de Longchamp dans le XVIème arrondissement. Arrêtée en même temps que François Lyon-Caen et Joséphine Getting au siège de l'UGIF le 31 août 1943 et déportée dans le même convoi 59 parti le 2 septembre 1943. c.f. https://yvng.yadvashem.org/



Thérèse Horvilleur Credit: Yad Vashem

Interviewer : Vous vous souvenez de l'endroit où était l'UGIF ?

Annette : Rue de la Bienfaisance.

Interviewer : Ça tombait bien !

Annette: Très bien, n'est-ce pas! Evidemment c'était une organisation juive mais eux seuls avaient des denrées et la possibilité de les faire venir dans les camps. Alors, je sais que l'UGIF a été très décriée. Moi, je m'en suis servi parce que je faisais la liaison pour l'aide qu'ils donnaient dans les camps.

Interviewer : Pourquoi ça a été décrié ?

Annette : Parce qu'on disait qu'ils avaient collaboré pour ne pas être déportés. Enfin, ils ont été tous déportés quand même. On racontait que l'UGIF collaborait.

Interviewer : Ils ont fait un beau travail quand même ?

Annette : Ils ont fait un beau travail. Evidemment, ils ne pouvaient pas aider beaucoup mais, matériellement, ils aidaient. Et je faisais la navette.

Interviewer : Après l'accueil au Lutetia, vous reprenez votre poste...

Annette : Alors là, j'ai commencé par prendre un peu de vacances parce que j'étais extrêmement fatiguée. Après, j'ai été assistante sociale pour l'administration pénitentiaire. Voilà. [20:22 | 05:20:27]